

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Autres pays	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Première année — No 177

Le numéro : 5 sous

Montréal, mardi 9 octobre 1934

Le prêt agricole

Pourquoi le prêt fédéral reste lettre
morte en notre province, dit
le « Progrès du Golfe »

A propos de divers types de crédit
agricole qu'on a proposés dans la Pro-
vince de Québec depuis quelques années,
le PROGRÈS DU GOLFE, qui a consacré une
attention particulière à ce grand pro-
blème, s'exprime ainsi :

Nous avons la conviction, fondée sur
l'expérience personnelle et professionnelle,
que la cause de l'insuccès du Prêt Agricole
Canadien, — et aussi bien de toutes autres
formes de crédit agricole que l'on pourrait
mettre sur pied, que ce soit un organisme
national directement dépendant du gouver-
nement provincial ou un système quelconque
d'utilisation des Caisses Populaires, — doit
être d'abord repérée et traitée en consé-
quence.

Selon M. Albert Rioux, président de
l'U.C.C. (cf. le DEVOIR du 25 sep-
tembre), la Commission du Prêt Agricole
fédéral, grâce aux amendements subis par
la législation primitive, est autorisée à prêter
au cultivateur un montant pouvant atteindre
les deux tiers de la valeur totale de la terre
et des bâtisses. La loi fédérale se montre
donc assez généreuse, surtout si l'on consi-
dère que l'article 981 du Code Civil n'auto-
rise lui-même, comme placement hypothé-
caire de bon père de famille, que des prêts
ne dépassant pas les trois cinquièmes de l'é-
valuation municipale.

« Nous pourrions », ajoute M. Rioux,
« citer des cultivateurs PARFAITEMENT
SOLVABLES à qui la Commission n'a pas
voulu avancer des sommes insignifiantes.
Un seul bureau de notaires a fait parvenir
82 demandes d'emprunt, qui furent
TOUTES REFUSÉES. »

L'auteur de l'article du P. du G., M.
le notaire Eudore Couture, qui est aussi
co-propriétaire de ce journal, dit qu'il
faut attribuer l'inefficacité du crédit
agricole dans le Québec à l'insuffisance
ou à la défectuosité des titres, moins fré-
quente dans des provinces moins an-
ciennes, où la propriété a été l'objet de
mutations moins nombreuses et où les
hypothèques primées sont plus faciles
ou moins coûteuses à rayer. Les articles
du Code civil applicables en l'espèce
devraient, selon lui, « être amendés pour
permettre aux propriétaires d'im-
meubles, agricoles ou autres, d'obtenir,
sans passer par un labyrinthe inextric-
able et interminable de formalités oné-
reuses, ruineuses même, la preuve légale
de leurs titres, la radiation d'hypo-
thèques sans valeur mais incrustées à
perpétuité sur leurs propriétés, et qui
sont causes qu'il est impossible d'em-
prunter sur première hypothèque. »

Il y a déjà plusieurs années que le
PROGRÈS DU GOLFE agit cette question.
Il serait à souhaiter qu'à une prochaine
session des Chambres provinciales la
Commission de la législation se donnât
la peine d'entendre notre ami et confrère
Couture, car il est certainement inadmis-
sible que par la faute de la loi actuelle
le prêt agricole d'Ottawa reste inopérant
en notre province.

Olivar ASSELIN

La lanterne fumeuse de M. L'Heureux

Je crains que tout le monde ne voie l'u-
niformité parfaitement organisée du SOLEIL,
de l'ÉVÉNEMENT, du CANADA, du NOU-
VELLISTE, de la TRIBUNE et de l'ORDRE
sur toutes les questions concernant la poli-
tique et la dictature économique.

Ainsi parla Zarathoustra, je veux dire
M. Eugène L'Heureux, de l'ACTION
CATHOLIQUE, évidemment pour faire en-
tendre qu'il y a dans le Canada français,
par opposition à la « Bonne Presse » qui
s'agit en matière économique les directives
papales, une « Mauvaise Presse » qui ne
veut pas tenir compte de ces directives.
Ceux de nos confrères que M. L'Heu-
reux met en cause sauront se défendre.
Quant à nous, nos lecteurs savent perti-
nement que l'insinuation de M. L'Heu-
reux ne repose sur rien; que nous de-
mandons seulement à savoir ce que
l'ACTION CATHOLIQUE entend par le cor-
poratisme et comment elle s'y prendrait
pour appliquer ce système dans une
Confédération comme la nôtre, où le
pouvoir, en matière économique, se par-
tage entre dix gouvernements différents.
Mais du fait même de l'ACTION CATHO-

LIQUE, qui s'applique à faire croire que
l'ORDRE est un mauvais journal, la plu-
part des lecteurs de la feuille québécoise
ne sont pas les nôtres, et cela rend ses
insinuations plus faciles à M. L'Heureux.
Le défenseur des « bons principes » joue
sur le velours, comme on dit. C'est pré-
cisément contre cet abus de la manœuvre
déloyale que nous nous insurgons. Com-
mençons par calomnier le confrère pour
faire croire à nos poires de lecteurs que
c'est un mauvais journal; nous pourrions
ensuite continuer d'autant plus facile-
ment à le dénigrer, surtout si notre
journal se réclame à tort ou à raison du
patronage du clergé.

L'Autriche est aujourd'hui un pays
de dictature où toute l'action économique
est entre les mains du pouvoir central.
Eh bien! le chef de son gouvernement,
M. Schussnigg, a dû admettre l'autre
jour, à Genève, qu'avant de pouvoir être
mis en vigueur le nouveau régime éco-
nomique de l'Autriche — fondé sur le
corporatisme — aurait besoin d'une
sérieuse mise au point. Des faits comme
ceux-ci n'intéressent pas M. L'Heureux;
si on le laissait faire, ce nouveau Croisé,
partant du pied gauche à la tête d'une
« garde » Salaberry, irait tout de suite
planter la bannière papale sur la tour du
Parlement d'Ottawa, laissant à M. Ben-
nett, héritier tout en or de Madame
Eddy, ou à M. Stevens, partisan d'une
égalité de la richesse par le procédé
frauduleux de l'inflation, le soin de con-
vertir l'Ontario et l'Ontest à la politique
de Pie XI et de Léon XIII.

A l'ORDRE, on n'a jamais douté de la
sincérité de M. L'Heureux: on est même
convaincu que c'est cette sincérité qui lui
fait parfois user envers la « Mauvaise
Presse » de tactiques assez peu honnêtes.
Mais cela n'empêche pas cet apprenti-
économiste, professeur dans une univer-
sité catholique, de parler de corpora-
tisme à tort et à travers, au risque de
compromettre l'autorité diocésaine qui
l'a pris sous sa protection.

Encore une fois, cher confrère, com-
ment concevez-vous le corporatisme
appliqué à la Confédération cana-
dienne? Quand vous aurez allumé votre
lanterne, nous y verrons peut-être un peu
plus clair.

Olivar ASSELIN

Échos

Ne pas oublier

● La ville de Senlis (France) a commé-
moré le vingtième anniversaire de l'exé-
cution de son maire, Eugène Odent, en
septembre 1914, et de vingt habitants sa-
crifiés comme otages, lors de la sauvagerie
allemande sur Paris.

Le maire actuel de Senlis, M. Louat,
a demandé à ses concitoyens de ne pas
oublier...

Et il a ajouté ces excellentes paroles :
« Que l'on ne croie pas et que l'on ne
me fasse pas dire que cet appel au souvenir
est un appel à la vengeance et à la re-
vanche. Non, malgré nos blessures encore
mal cicatrisées, nous ne voulons pas de
nouvelle guerre, même si nous avions la
certitude d'une nouvelle victoire. Mais
notre appel est destiné à stimuler la vi-
gilance et à la maintenir sans cesse. Ce
n'est pas de ce côté du Rhin que l'on rêve
de nouveaux combats, d'autant qu'on peut
les entrevoir atroces : la « sauvagerie »,
qui a marqué les événements récents en
Allemagne et en Autriche peut nous don-
ner une idée de ce que serait pour le peuple
ennemi le traitement préparé par la
« Kultur allemande. »

Le genièvre (gin) de Kuyper fut le pre-
mier connu au Canada et il reste le favori
de « nos gens ». C'est une boisson de
gentleman, à prix populaire. (r-b)

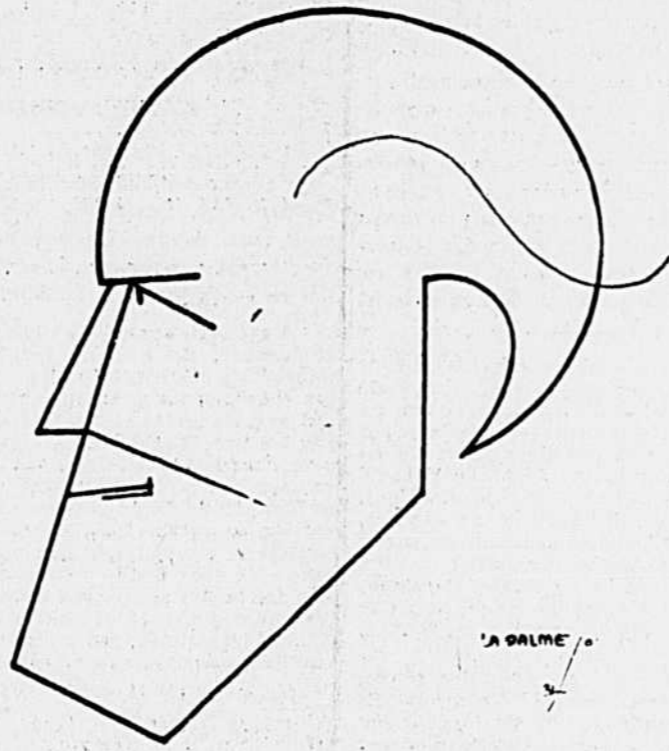
La femme aux quatre maris

● Dans le vaste cimetière d'une grande
ville du Sud-Ouest de la France, il est,
dans une allée romantique, une tombe qui
impose la méditation.

Sur la stèle, on peut lire :
À MES ÉPOUX
Regrets éternels

Quatre noms différents, gravés sur la
pierre grise, nous apprennent que là,
quatre messieurs, parmi lesquels un ancien
gendarme, gisent après avoir fait leur
temps régulier de service conjugal. Leur
veuve, quatre fois inconsolable, vit encore,
et depuis qu'elle a versé quatre torrents
de larmes aux dépens successifs et défini-
tifs de ses conjoints légitimes, elle ne
manque point d'apporter des fleurs sur
leur cénotaphe. Et elle parle déjà de se
remarier!

LA PHARMACIE



M. Alfred Laurence

Qu'est-ce qu'un bon impôt?

Il n'est pas inopportun de se poser
cette question quand on songe à la grande
misère de nos finances publiques, surtout
de nos finances municipales. Ce qui se dé-
bite de sottises depuis qu'on essaie de
résoudre le problème des finances muni-
cipales dépasse l'imagination. Je suis con-
vaincu que si on demandait à chacun de
ceux qui administrent nos finances pu-
bliques ce que c'est qu'un bon impôt, au-
cun ne serait en état de répondre avec bon
sens. Les trois quarts de notre représen-
tation municipale sont formés de gens qui
ne connaissent des finances publiques que
ce qu'ils en lisent dans les journaux ou en
entendent dans les réunions publiques. Ce
qui paralysera toujours les Canadiens-
Français, c'est l'esprit de réunion pu-
blique dans lequel tous leurs problèmes
sont abordés. Rares, trop rares, sont ceux
qui « étudient dans les coins » et à qui on
facilite le travail. Ayez l'esprit électoral
et vous réussirez!

Revenons à la question que nous avons
posée. Qu'est-ce qu'un bon impôt? C'est
celui qui s'inspire du maximum de justice
fiscale. Un impôt excessif, mal réparti,
mal prélevé, est un impôt qui devient une
source continuelle de troubles sociaux dont
le terme certain est la faillite de l'Etat.

Un problème dont personne a peu
près ne parle, est l'incidence de l'impôt.
Si le cadre d'un article de journal nous
le permettait, nous aimerions beaucoup à
examiner dans le détail, pour nos lecteurs,
des exemples clairs de l'incidence malheu-
reuse de certains impôts; de l'impôt sur
le revenu, par exemple. Dans la plupart
des cas, cet impôt retombe sur la grande
masse des consommateurs. Et combien de
ceux qui devraient payer l'impôt sur le
revenu y échappent impunément parce que
c'est un des plus mal organisés qui soient!

Au Canada, le problème fiscal se com-
plique encore de problèmes qu'on ne re-
trouve pas dans les pays où l'unité poli-
tique, juridique, administrative, est chose
faite depuis longtemps. Notre constitution
fédérale, qui a mal réparti et de façon
obscurcissante les pouvoirs d'imposer le con-
tribuable, est une source de difficultés insur-
montables. Il faudrait sous peu, et c'est ce
qui arrivera inévitablement, procéder à
une nouvelle répartition des impôts entre
le gouvernement fédéral, les provinces et
les municipalités.

Le plus mauvais impôt qui soit est
l'emprunt. Doit-on crier au miracle en
voyant la rapidité avec laquelle se couvrent
les emprunts publics? La limite réelle des
pouvoirs d'emprunt est pourtant dépassée
presque partout. Ce qui n'empêche per-
sonne de recourir à l'éternel moyen du
prélèvement fiscal différé qu'est l'emprunt.
L'Etat, devenu le plus gros capitaliste,
absorbe la grande majorité des capitaux

Un ami de l'ORDRE qui s'intéresse parti-
culièrement au succès de notre journal faisait
dernièrement son tour de Gaspésie. Il re-
tenu comme beaucoup d'autres de n'avoir
pu boire qu'en contravention, partout à l'est
de la Rivière-du-Loup. Il n'a pas moins
remarqué à toutes ses étapes que le touriste
avait sa provision de gin de Kuyper, boisson
favorite de l'excursionniste à cause de ses
qualités et de son bon marché. (r)

disponibles. La conséquence de ces em-
prunts massifs est facile à prévoir: les
individus les plus intéressants, économiquement
parlant, les cultivateurs, par exemple,
sont les victimes de la rareté du crédit.
Leurs liquidités suffisent à peine à payer
leurs impôts et le service de leurs dettes.
Il ne leur reste presque plus rien du pou-
voir d'achat dont ils devraient disposer
pour leurs acquisitions de produits finis.
Pourquoi alors, s'étonner si l'industrie, le
commerce, les transports ne fonctionnent
qu'au ralenti? Que l'Etat et les autres
pouvoirs « taxateurs » nous organisent un
juste régime fiscal, débarrassés des mes-
quines préoccupations électorales, et vous
verrez que la machine économique se re-
mettra en marche d'elle-même. Voilà qui
n'est certes pas facile à obtenir à notre
époque. La décadence des esprits est si
avancée que, si vous demandez une véri-
table restauration inspirée du bon sens,
vous faites figure de mauvais coucheur.

Jean-Marie NADEAU

L'enseignement de l'École des Hautes
Études Commerciales, 535 avenue Viger, pré-
pare au commerce, à la publicité, au journali-
sme. Complétera avantageusement les con-
naissances professionnelles de l'avocat et du
notaire. Cours du jour du soir et par corres-
pondance. — Tél.: HA 8209. (r-a)

Une tactique sournoise...

D'après une information parue dans le
STAR, MM. King et Lapointe se sont
rendus en Angleterre pour y discuter des
problèmes de défense impériale. Un
membre du Cabinet Bennett aurait dit :
« Le premier ministre ne voudra point
parler cinq minutes de défense impériale »,
surtout à la veille d'une élection.
MM. King et Lapointe seraient allés à
Londres afin de pouvoir se vanter, à leur
retour, d'avoir fait rater toute négociation
tendant à engager le Canada dans une po-
litique d'armement. Certains affirment que
les chefs libéraux ont été convoqués en
Angleterre par le War Office lui-même :
le gouvernement de Londres ne deman-
derait pas mieux que d'accorder les violons
de MM. King et Bennett à son profit.
Et, le STAR insiste sur ce point, c'est pour
endormir la méfiance du Québec qu'on
entame des négociations aussi longues et
aussi difficiles.

La presse française de notre province
a en effet exposé plus que toute autre au
pays les dangers pour le Canada d'une po-
litique d'armement. Le peuple canadien ne
veut pas être entraîné dans les guerres de
l'Angleterre. Nous avons bien autre chose
à faire de notre argent que de le gaspiller
en armements inutiles pour notre pays.
Cependant la presse canadienne-fran-
çaise n'est pas seule à combattre la po-
litique d'armement que le gouvernement de
Londres voudrait nous faire adopter.
Qu'on sache aussi que des journaux an-
glais, entre autres la WINNIPEG FREE
PRESS, dont la rédaction est dix fois meil-
leure que celle du STAR, sont opposés
comme les journaux québécois aux projets
du War Office. C'est une tactique sour-
noise et malhonnête d'une certaine partie
de la presse anglaise en notre pays de dé-
nigrer ainsi les Canadiens français. Primo,
il n'y a aucune lâcheté à décliner le dan-
gereux honneur de défendre l'Angleterre

contre les nombreux ennemis qu'elle s'est
faits par son ambition: ce n'est pas notre
affaire, et c'est contraire à nos intérêts.
Secundo, les Canadiens-Français, il faut le
reconnaître à l'honneur des Anglo-Canadi-
ens qui ont du jugement et s'en servent,
ne sont pas seuls à lancer le « Canada
first » aux diplomates anglais.

Dollard DANSEREAU

Billet du jour

Le nez de Cléopâtre

DIRE que si la forme en eût été moins
pure, la face du monde en eût peut-
être été changée! Le nom de la fille des
Ptolémées est resté synonyme du charme
dans la beauté, de l'enchantement dans la
grâce et de la séduction dans l'esprit. Des
peuples entiers frémirent jadis comme
César sous la caresse de son regard; on
guettait son destin sur le sourire de ses
lèvres; la magie de son amour fut telle
qu'elle faillit faire chanceler l'Empire ro-
main qui naissait formidable. Il y a de cela
vingt siècles seulement, rien qu'un moment
dans l'histoire quaternaire de notre planète,
et Cléopâtre n'est plus aujourd'hui qu'un
mince sujet de billet ou un vague prétexte
à un nouveau film de M. de Mille.

Je me suis fourvoyé hier à ce spectacle.
J'y cherchais l'image éblouissante de
Hérodiade.

Et sur elle courbée, l'ardent Imperator
Vit dans ses larges yeux étoilés de
points d'or
fuyant des
galeries!...

Je n'y ai trouvé qu'une « réalisation »
américaine.

Non point qu'elle ne fût somptueuse.
La mise en scène est « colossale » et Mlle
Colbert est une artiste belle à souhait et fort
intelligente, quoique écrasée par la grandeur
de son personnage. Mais le scénario prend
avec l'Histoire des libertés qu'on ne saurait
supporter. C'est de la vérité revue et corrigée
à la manière d'Hollywood.

Il y a des visions grandioses. On con-
çoit que le triumvir ait été frappé d'admi-
ration à l'arrivée de la reine d'Égypte sur
une galère aux rames d'argent et aux voiles
de soie pourpre, comme Vénus venant trou-
ver Bacchus; on comprend qu'à la voir
parée à ravir et entourée de nymphes, ce
butor ait perdu la tête pour cette femme
ambitieuse, élégante et lettrée, qui parlait six
langues et buvait des perles. Rien d'éton-
nant à ce que Antoine ait tout oublié pour
se lancer avec elle dans la « vie inimitable »!
Mais on peut sourire à le voir s'enivrer à la
façon de Broadway, en se tapant sur les
cuisseuses et en envoyant à ses amis de grandes
bourrades dans les épaules. Un vieux guer-
rier barbu, qui incarne le Devoir, se dé-
pouille dramatiquement des rubans et déco-
rations attachés à sa cuirasse d'airain comme
sur la tunique d'un général d'opérette.

Vers la fin du film, la psychologie elle-
même de Cléopâtre devient tout à fait
fautive. Elle a trahi Antoine et l'a poussé
au suicide. Et ce n'est qu'une fois la partie
perdue qu'elle recourt au coup de l'aspic
pour se soustraire au triomphe d'Octave.
Alors pourquoi la faire mourir d'amour
comme une simple héroïne de roman?

Avec des anachronismes, il y a dans
toute cette histoire beaucoup de mélodramatisme.

Cecil de Mille a bien vieilli. Pas autant,
bien entendu, que M. Laverne, qui en est
encore à la Bastille. Un siècle et demi!
C'est presque l'âge dont se réclamait ce
farceur de vieux Jeune-Turc, récemment
décédé d'une diarrhée infantile dans une
pouponnière d'Asie-Mineure. M. de Mille,
lui, n'est trop vieux que d'une quinzaine
d'années; c'est encore beaucoup trop. A ne
pas évoluer avec son temps, on vit l'air
d'un fossile.

Jean LE BRET

La sécurité par le silence

L'essai fait pendant quatre nuits consé-
cutives, à Londres, de supprimer tout appel
et avertissement de trompes par les véhicules
à moteur, de 23 h. 30 à 7 h., a parfaitement
réussi: on a constaté un seul accident pendant
cette épreuve; la nécessité d'aller à moins vite
allure a sauvé plusieurs vies. Fort de cette
expérience, le ministre des transports a étendu
la mesure à toutes les localités habitées de
la Grande-Bretagne.

Nombre de Montréalais souhaiteraient de
la part de notre police un souci pareil en fa-
veur de leur sommeil et de celui de leurs
enfants. Ne pas mettre un frein à la rage des
chauffeurs, à quelle classe qu'ils appar-
tiennent, de corner à toute heure en tous lieux
et à tout propos, et de se déchainer dans nos
rues sans ralentir nulle part, prépare une gé-
nération de névropathes. N'en est-il pas assez
déjà?

Londres est du reste loin d'être la pre-
mière ville à introduire les heures de silence
nocturne. Rome en est dotée depuis plusieurs
mois déjà. Berlin est soumise à des restric-
tions pareilles. Helsingfors est une ville silen-
cieuse depuis trois ans; le nombre des acci-
dents y a diminué de moitié depuis.

Défaites révolutionnaires

par André BOWMAN

La semaine s'est terminée sur deux
défaites révolutionnaires. En Espagne,
les rouges, qui entraînaient à leur suite
les autonomistes de Catalogne et des
Asturies, ont été écrasés par les forces
gouvernementales; Madrid semble
avoir repris la haute main dans le pays.
En France, les socialo-communistes,
qui avaient organisé le front commun
contre le cabinet Doumergue qu'ils es-
péraient renverser avant le vote des ré-
formes constitutionnelles et adminis-
tratives, ont subi une défaite qui, pour
n'être pas sanglante, n'en est pas moins
importante.

On pouvait douter, il y a quelques
jours, de la fermeté du gouvernement
espagnol devant la révolution gronde-
dante. On pouvait surtout douter de sa
force, car il ne suffit pas d'avoir l'ar-
mée derrière soi pour rester maître de
la situation dans un pays en déséqui-
libre et en ébullition. Malgré sa fai-
blesse apparente, le gouvernement de
Madrid a su prendre les décisions né-
cessaires et les faire appliquer. Chose
curieuse, il a eu le dernier mot. Non
seulement ses troupes lui sont restées
fidèles, mais les révoltés, autonomistes
et révolutionnaires, n'ont pas fait
preuve de qualités bien remarquables.
Il ne s'est pas trouvé de chef capable
de galvaniser les esprits, et le mouve-
ment a avorté en moins de trois jours.
La victoire de Madrid sur Barcelone
indique beaucoup plus la faiblesse des
extrémistes de gauche que la force des
hommes actuellement au pouvoir. Le
régime républicain est profondément
faible; celui qui certains prétendaient
lui substituer l'est encore davantage,
pour le moment du moins.

Les troubles sanglants qui viennent
de finir ne sont qu'un épisode dans
l'histoire de la république. On peut se
demander à combien de crises sembla-
bles le régime pourra résister. Une
chose est certaine: partout dans la
péninsule règne un grave mécontente-
ment. La république n'a pas de racines
profondes en Espagne; elle n'est qu'un
compromis. A côté d'un pouvoir encore
assez lucide, puisqu'il a su verser le sang
à temps pour empêcher un effon-
drement tragique, se trouvent nombre
de partis, ennemis les uns des autres,
mais unis dans leur haine commune du
régime madrilène. C'est justement la
divergence de vues, d'intérêts et d'opi-
nions de ces partis hostiles qui prévient
toute action concertée de leur part. Les
assauts contre le pouvoir central sont
spasmodiques; ils sont assez dispersés
pour permettre une contre-attaque dé-
cisive. C'est la raison pour laquelle les
autonomistes catalans tirant dans une
direction, les séparatistes dans l'autre,
les régionalistes de leur côté, Madrid a
pu les battre séparément.

Les événements d'Espagne sont
symptomatiques d'un mouvement révo-
lutionnaire en profondeur. Certes, il
n'y avait aucune raison valable de re-
courir aux armes pour obtenir quelques
concessions politiques, pas plus en Cata-
logne qu'ailleurs. Si le mouvement a
pris des proportions inquiétantes, si la
révolte a débuté et fini dans le sang,
c'est bien aux éléments extrémistes
qu'on le doit. On sait que les syndica-
listes révolutionnaires sont très puis-
sants en Espagne. Ils penchent forte-
ment vers l'extrême-gauche. Aussi
ont-ils vu, dans les troubles politiques
des derniers jours, une superbe occa-
sion de saisir le pouvoir, en se servant
de tous les ennemis du régime et du
pouvoir. Ils n'ont heureusement pas
réussi. La victoire des extrémistes au-
rait été désastreuse pour le pays, qui
manque de cadres et surtout d'éduca-
tion politique.

Cependant il serait imprudent de
croire à une victoire des partis d'ordre.
Nous n'avons fait qu'assister à la dé-
faite des éléments révolutionnaires, qui
peuvent un jour se reprendre et être à
leur tour victorieux. Mais il est possi-
ble qu'en faisant certaines concessions
dans le domaine constitutionnel, le
pouvoir central puisse rester, en dernier
ressort, arbitre de la situation. Ce se-
rait la meilleure solution: elle permet-
trait la consolidation du pouvoir régu-

lier. Il ne faut pas entretenir trop d'illusions sur le sort de la République. L'exemple de 1873 est encore trop rapproché pour qu'on l'oublie facilement.

La seconde défaite révolutionnaire s'est accomplie en France, le plus naturellement du monde, à coups de bulletins de vote. L'aile marchante de l'armée franco-bolcheviste a subi un échec qui fait présager sa défaite. Malgré une campagne sourde mais acharnée, les extrémistes, qui ont resuscité le cartel des gauches sous le nom de *front commun*, ont laissé du terrain aux partisans de M. Doumergue. Au cours des élections cantonales qui viennent d'avoir lieu, les réformistes ont enregistré des gains appréciables. Ces élections, dont l'importance n'est intelligible qu'aux personnes qui connaissent à fond la structure politique de la France, montrent bien que le président du Conseil continue d'avoir le pays derrière lui. Elles montrent surtout que les frontistes n'ont pas amélioré leurs positions, qu'ils ne se trouvent pas en mesure de bloquer les réformes qui se préparent. Ceci est de la plus haute importance. Ces réformes une fois votées, le pays sera relativement à l'abri du danger socialo-communiste.

Les résultats des élections cantonales ne sont pas encore définitifs, mais ils indiquent d'une façon très nette l'orientation du pays.

C'est avec plaisir que l'on note cette victoire des modérés. La situation extérieure est déjà assez compliquée sans que des difficultés intérieures viennent réduire à néant les efforts que fait le gouvernement dans le but de maintenir la paix sur le Continent.

André BOWMAN

Le Conseil au travail...

Nos trente-cinq conseillers municipaux se creusent la cervelle pour découvrir de nouveaux revenus à la Ville. Chacun y va de sa proposition : on a recommandé la taxe sur les téléphones, les radios, les bains ; l'impôt sur le revenu, les salaires, les loyers, les créances hypothécaires ; enfin la vente des innombrables lots qui appartiennent à la Ville, et un meilleur partage des pouvoirs d'impôt entre le gouvernement de Québec et les municipalités.

La Ville a acquis, au prix d'un dollar chacun, des milliers de lots que des propriétaires ont abandonnés faute de pouvoir en payer les taxes. M. Leduc suggère l'aménagement en parcs et en jardins d'une partie de ces lots et d'autres conseillers municipaux recommandent la vente du reste. Les nouveaux propriétaires verseraient à la Ville l'impôt foncier et ainsi l'administration ferait des affaires d'or, encaissant le produit de la vente, et se ménageant des revenus pour l'avenir. C'est une idée géniale ! Nous proposons au Conseil municipal de la mettre immédiatement en pratique. Le nombre des poires est immense, et il s'en trouvera certes pour acquiescer à la Ville les terrains abandonnés par leurs anciens propriétaires, peu satisfaits d'avoir à payer tant d'impôts sur des terrains vagues.

M. Filion a entonné le refrain d'autrefois : « Montréal à Montréal », qui a pour variante moderne : « à bas Taschereau ! » Il est vrai qu'autrefois la Ville percevait le prix des permis de taverne et de voiture. C'était avant la Régie des alcools et l'automobile. Comment accommoder les ambitions du fisc montréalais au progrès ? L'émission des permis de taverne appartient, comme il convient, à la Régie ; la Voie rélieve aussi du gouvernement provincial ainsi, bien entendu, que l'automobilisme. Pour satisfaire Montréal, il faudrait que le gouvernement provincial remit aux municipalités une partie des revenus de l'automobilisme et leur donnât un généreux pourcentage des sommes perçues au titre de la Régie. Or Trois-Rivières, Québec et Sainte-Rose ont les mêmes droits que Montréal, ne l'oublions pas. C'est une comptabilité compliquée, disons-le, impraticable, coûteuse, que M. Filion veut imposer au gouvernement de Québec. Lui-même s'est élevé contre l'abus de la comptabilité à l'hôtel de ville ; pourquoi veut-il jeter le gouvernement provincial dans le même pétrin ? C'est le contribuable qui, en fin de compte, paie toujours.

Il y aurait lieu peut-être de procéder à un meilleur partage des pouvoirs d'impôt entre le gouvernement de Québec et les municipalités, mais notre Conseil municipal n'a pas encore montré comment mener à bien une aussi délicate opération. En attendant, qu'on cesse de crier aux exactions du gouvernement provincial. Montréal, dix fois plus peuplé que Québec, verse naturellement des sommes plus considérables au gouvernement de notre province que ne le fait la « Vieille capitale ». A qui bon tant nous battre les flancs ? Nous ne sommes guère plus maltraités que les habitants des autres villes de la province. Trois-Rivières ou Hull par exemple. Le Conseil au travail, il fallait s'y attendre, nous enverra de fort curieuses souris.

Dollard DANSEREAU

Pour une renaissance économique

Depuis assez longtemps déjà une campagne se poursuit en faveur des produits canadiens. La Société de Saint-Jean-Baptiste a inscrit cet article de propagande à son programme. En principe, il n'y a rien à objecter à l'idée d'« acheter chez nous », comme on dit. Ce sont les effets pratiques de cette campagne qui doivent nous intéresser. Quels sont jusqu'à aujourd'hui les résultats du mot d'ordre lancé par la Société de Saint-Jean-Baptiste ? A peu près nuls, et les perspectives d'avenir ne sont guère plus encourageantes.

Cet échec s'explique de plusieurs manières. Comment d'abord constituer et rendre viable un nationalisme économique canadien-français ? Les conditions économiques d'un pays sont indépendantes des questions de race. Elles relèvent avant tout de l'éducation et, dans notre cas, des goûts et des habitudes de chacun. Ce n'est un secret pour personne que notre éducation économique est à peu près inexistante. On enseigne tout, à l'école, excepté cela. Quand, dans les établissements d'enseignement secondaire, on s'aventure à donner aux étudiants quelques notions d'économie politique, le professeur, qui a lu deux ou trois traités de cette science, se borne à exposer quelques « grands » principes. Cet enseignement n'a rien de réaliste et ne fait pas ressortir les particularités de la vie économique canadienne, ses ressources si variées, son organisation dans le cadre politique, juridique et administratif, qui nous sont propres.

Notre peu d'importance, comme producteurs, nous empêchera toujours de rendre fructueuses les campagnes en faveur de l'achat des produits canadiens. Car il faut bien commencer par le commencement, qui est, dans l'ordre économique, la production. Tout le secret de notre renaissance économique est là : accroître au maximum notre potentiel de production. Le reste viendra par surcroît, sans qu'il soit besoin de mener à son de trompe de bruyantes campagnes en faveur des produits canadiens.

Jean-Marie NADEAU

La canalisation du Saint-Laurent

Le président Roosevelt est tenace. Il prépare un nouveau traité avec le Canada au sujet de la canalisation du Saint-Laurent. On se demande aux Etats-Unis si les ports de l'Atlantique et du Mississippi ne subiront pas, par suite de la canalisation, des dommages plus considérables que les avantages qu'ils trouveront les villes du Centre-Ouest et de l'Ouest. Le Sénat américain s'est prononcé sur cette question l'an dernier ; quelle serait son attitude devant un traité remanié qui accorderait de sérieux avantages aux travailleurs américains ?

Le gouvernement américain surveille mieux ses intérêts que le nôtre. M. Bennett a tranché la difficulté en cinq sec : il est certain, affirme-t-il, que les ports canadiens de l'Est ne perdront rien à la canalisation. La prospérité de plusieurs états américains dépend de la canalisation du Saint-Laurent. Les Etats-Unis, dont l'industrie est mieux outillée que la nôtre, ont besoin d'électricité ; le Canada, même s'il présentait un front uni contre le projet américain, offrirait une bien faible résistance aux désirs de son puissant voisin. Or, quelques provinces canadiennes s'imaginent qu'elles retiennent de précieux avantages de la canalisation ; elles ne demandent rien d'autre peut-être que de créer des embarras à la province de Québec.

Je ne reprendrai pas le débat au sujet de la canalisation du Saint-Laurent. Qu'il me suffise de rappeler que le Canada n'est pas à court d'électricité, et que nos finances publiques ne sont guère en état de supporter les frais considérables qu'entraîneraient des travaux dont l'utilité est loin d'être démontrée. C'est suffisant pour que le gouvernement d'Ottawa oppose le plus catégorique refus au gouvernement de Washington.

Comment espérer cependant que le Canada prenne une aussi ferme décision à l'encontre de l'opinion américaine sur une question présentant un intérêt vital pour l'industrie des Etats-Unis ? Les Anglo-Canadiens, bien qu'ils affichent un impérialisme aveugle et sourd, sont américanisés jusque dans la moelle. Le Canada ne nous appartient plus, mais il est le domaine des capitalistes anglais et américains. Le gouvernement d'Ottawa, que des raisons électorales asservissent aux puissances de l'argent, a en outre besoin de l'Angleterre et des Etats-Unis pour souscrire à ses emprunts répétés.

Dollard DANSEREAU

Le candidat

Aux derniers examens scolaires, à Barcelone, un candidat, interrogé sur l'histoire, faisait preuve d'une telle ignorance que l'examineur ne savait quelle question lui poser pour obtenir de lui une réponse admissible. Il lui demanda :

— Voyons ! Dites-moi seulement qui a découvert l'Amérique ?

Mutisme complet.

— Vous ne savez même pas qui a découvert l'Amérique ?

Et l'examineur, impatient, cria d'une voix de stentor : « Christophe Colomb ! »

Immédiatement, le candidat se leva et fit mine de se retirer.

— Mais pourquoi partez-vous ?

— Je croyais que vous appeliez le candidat suivant.

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

Comment on tourne la loi

En temps de chômage, le prix de la main-d'œuvre s'avilit. Des industriels en profitent pour faire travailler des ouvriers presque sans rémunération. S'il est une époque où une loi établissant un salaire minimum pour différentes catégories d'ouvriers est opportune, c'est bien quand sévit une crise de chômage.

L'ingéniosité de certains hommes à tourner les lois qui les gênent semble ne pas avoir de borne. Il est d'autant plus facile de tourner une loi de cette nature que les ouvriers eux-mêmes y prêtent parfois leur concours ou leur complicité quand c'est leur seul moyen de se procurer du travail en remplaçant leurs concurrents qui, eux, exigent le salaire minimum imposé par la loi.

Un des trucs découverts récemment consiste à payer aux ouvriers, au moins théoriquement, le salaire imposé, et à leur retenir, sous prétexte d'emprunt, une partie de ce salaire. En félicitant le juge Marin d'avoir annulé un contrat de ce genre intervenu entre un patron et ses ouvriers, la PRESSE espère que la décision du juge fermera la porte (sic) à ces « pratiques dangereuses pour le bon ordre et la paix dans notre société ».

Accusée de n'avoir pas suffisamment rémunéré ses employés, une compagnie alléguait qu'elle avait droit de signer un contrat avec ces mêmes employés, par lequel elle pouvait retenir une partie de leur salaire, sous forme de prêt remboursable lorsque les affaires le permettraient, mais dans un délai maximum de dix ans. Le tribunal a refusé de sanctionner pareil arrangement, en déclarant qu'il constitue une violation de la loi du salaire minimum des femmes. En effet, la loi déclare que les patrons doivent payer tel et tel salaire, rien de plus.

Il peut arriver qu'une entreprise, jeune, onose mal assistée, cherche le concours financier de ses employés ou employés pour les débuts, avec l'idée de rembourser ces prêts plus ou moins tard. Mais il ne faut pas se laisser tenter par ces offres, car elles sont bien lancées, et peut-être de récompenser la complaisance des prêteurs en les faisant participer aux profits au fur et à mesure que les affaires s'amélioreront. Mais il ne faut arriver aussi que ce soit là seulement une manœuvre pour se soustraire à la loi du salaire minimum. Lorsque la preuve de pareille mauvaise intention est évidente, nos cours de justice doivent se montrer sévères envers les coupables. De toutes façons, le mieux est d'empêcher ces prêts déguisés ou forcés aux patrons.

Il me paraît même superflu de faire la preuve de la mauvaise intention. Si une entreprise industrielle est accusée à la nécessité d'emprunter à ses ouvriers pour subsister, il vaut mieux qu'elle ferme ses portes. Les ouvriers étant les dernières personnes auxquelles une entreprise doit vraisemblablement s'adresser pour emprunter de l'argent, il faut qu'avant d'en venir là l'industrie ait épuisé toutes les sources ordinaires d'emprunt : banques, commanditaires, actionnaires, prêteurs sur obligations, sur hypothèques, etc. Si l'entreprise a épuisé toutes ces sources ordinaires d'emprunt, ce n'est pas au moyen des faibles avances que peuvent lui consentir ses ouvriers que sa situation financière se redressera. Dans ces conditions les ouvriers n'ont à peu près aucune chance d'être jamais remboursés et même de conserver leur emploi pendant de nombreuses semaines. Si d'autre part l'entreprise n'a pas épuisé toutes les sources ordinaires d'emprunt, il est évident qu'un emprunt à ses ouvriers constitue une manœuvre malhonnête par laquelle on veut tourner la loi aux dépens des ouvriers.

Que des ouvriers bien rémunérés souscrivent à une émission régulière et publique d'obligations lancée par une entreprise viable, cela peut encore s'admettre. Mais le salaire minimum est par définition une rémunération qui doit tout juste suffire à la vie de l'ouvrier et qui, par conséquent, ne lui permet généralement pas de faire quelques économies ; il est donc inconcevable que des ouvriers qui ne reçoivent que ce salaire minimum soient en mesure de prêter à qui que ce soit, surtout à leur patron. La mauvaise foi des industriels qui recourent à de tels procédés est évidente. Ils devraient être passibles d'une peine très sévère.

Ne disons pas : « Fontaine... »

M. Houde s'est fait fort de se passer des banques et des banquiers. Il a même ameuté la populace contre eux. Si les banquiers allaient se détourner de lui et lui fermer leurs guichets et leurs bureaux quand il ne pourra plus se passer d'eux...

Voici précisément qu'on aura besoin de leur concours. La dette municipale est écrasante. La mode est à la conversion car l'insécurité des prêts aux particuliers et le faible taux d'intérêt payé par les banques favorisent les emprunts publics à un taux d'intérêt à peine plus élevé que celui des banques. Il est question de convertir la dette municipale. Mais cela pourra-t-il se faire sans l'intermédiaire des banques ? Quelques phénix du Conseil municipal soutiennent que oui. La PATRIE répond : non.

Nos échevins eux-mêmes, sans doute, auront besoin de consulter des compétences. Et cela, à notre sens, suffit pour démontrer qu'ils vont un peu vite lorsque, sous prétexte de conversion de la municipalité tout le profit de la conversion de sa dette, on ne recourrait au ministère d'aucun banquier, ni d'aucun intermédiaire quelconque pour disposer des nouvelles émissions, que l'on entreprendrait d'écouler d'un comptoir de fortune établi pour cette occasion à l'hôtel de ville. A chacun son métier. Le placement d'émissions d'obligations se fait le mieux par ceux qui font profession de cette sorte d'opérations financières. Le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux requièrent en pareil

cas les services des banquiers et des agents de change, et ils s'en trouvent bien. Leurs services ne sont pas trop chèrement payés.

Dans notre pays on exerce un peu tous les métiers sans préparation. On s'établit professeur sans formation spéciale, on s'improvise homme politique pourvu que quelques électeurs naïfs y consentent et que quelques organisateurs assez habiles fassent le reste. Nos conseillers municipaux se disent et ils ne manquent peut-être pas de logique, qu'ils peuvent bien s'improviser banquiers. Seulement dans les domaines où l'on a trop longtemps improvisé, cela nous a menés à la faillite. Si l'on confie à des banquiers improvisés le soin de mettre de l'ordre dans nos finances municipales et de rétablir le crédit de la ville...

Le projet de l'impôt municipal sur le revenu

Le projet d'impôt municipal sur le revenu continue d'alimenter la chronique. Au DEVOIR, M. Louis Dupire prend ouvertement parti contre ce projet dont il prévoit avec raison que seuls ou à peu près les salariés en supporteront le fardeau.

A celui-ci, seuls les salariés ne peuvent se dérober. La loi force l'employeur à dénoncer les salaires de ses employés. Mais les enquêtes ne nous ont-elles rien appris qui ont, aux Etats-Unis, jeté de la lumière sur les procédés des gens très riches ? On a vu chez nos voisins que des multimillionnaires, qui touchaient des centaines de milliers de dollars de revenus annuels, pouvaient, en jouant habilement de la loi, se soustraire à tout impôt sur le revenu ; nous avons vu chez nous un magnat de l'industrie des tabacs retirer par tranches énormes les sommes mises à la réserve et se dérober à toute imposition, jusqu'à ce que la loi fut modifiée pour s'adapter à son cas.

Mais ce sont là des révélations insignifiantes. Le gouvernement est tenu à la discrétion dans ces affaires et, à moins d'une circonstance fortuite, comme une enquête ou un procès, on ne sait pas grand-chose sur les détours que l'on peut prendre pour déjouer une fiscalité censée hautement avertie. Nous connaissons un homme qui, tout jeune, a fait une étude approfondie des textes, avec l'aide de conseils juridiques et d'experts comptables et leop-hotes, des échappatoires, dans la loi de l'impôt sur le revenu.

L'impôt sur le revenu se résout en réalité en un impôt sur les salariés. Il constituera, s'il est imposé, une surtaxe sur les gens assez honnêtes pour déclarer leur véritable revenu ou qui ne peuvent pas se dérober à la déclaration et une prime additionnelle aux fraudes fiscales.

Avant d'y recourir, a-t-on étudié les répercussions possibles de cette taxe ?

M. Dupire entreprend alors de trouver de nouvelles sources de revenu, car la Ville en a grand besoin.

Il ne veut pas grever davantage les propriétaires et ne veut pas non plus que l'on frappe trop sur les propriétaires, sur les salariés, sur toute la catégorie de moyennes et petites gens qui sont séparés par un cheveu de la gêne, de la misère et, parfois, de l'assistance publique. Sur qui frapper alors ? Il a un plan, cet homme, et un plan très simple, car les gens qui se croient le nombre du monde sans pouvoir même regarder leur propre nombril ont toujours des plans très simples. Ce plan ? Ecarter les trusts sous l'impôt et détourner vers la caisse municipale certains impôts qui ont alimenté jusqu'ici la trésorerie de la Province. Si cela cause des embarras à la Province, tant mieux ! cela fera d'une pierre deux coups : la Ville y trouvera son compte et le gouvernement de la Province ne mérité que des embarras puisqu'il n'est pas l'ami du DEVOIR ni surtout de M. Dupire.

D'économies, il n'en est pas question pour M. Dupire.

Comprend-on maintenant ?

A l'ACTION CATHOLIQUE, M. Jules Dorion cite le fait que je signalais l'autre jour d'après l'article de M. Rioux au DEVOIR : la présence de hauts fonctionnaires unilingues et d'une compétence douteuse aux postes québécois du ministère fédéral de l'Agriculture. Il ajoute que le ministère des Finances lui a adressé une dépêche rédigée en anglais au sujet de l'emprunt fédéral ; que les discours prononcés à ce sujet à la radio par les ministres l'ont été en anglais ; qu'un avis de la Commission dite du service civil relatif à un recrutement d'infirmières exigeait que celles-ci connussent l'anglais, mais non le français. M. Dorion se demande alors :

Comprend-on maintenant comment il se fait que la plupart des positions du service civil qui commandent de gros salaires ne vont jamais aux nôtres ?

Il ne sont jamais « qualifiés », paraît-il ; et voilà comment tels d'entre eux, qui ont passé par les écoles, décroché leurs diplômes et possèdent au surplus une vaste expérience, agissent comme sous-ordres, à petits salaires, dans des bureaux dirigés par des chefs dans le genre de ceux dont parle M. Rioux.

Comprend-on maintenant l'histoire des billets de la Banque Centrale ?

Comprend-on comment de pauvres malades canadiens-français sont exposés à ne pas pouvoir se faire comprendre dans les hôpitaux fédéraux, parce que, en matière de langue, les gardes n'ont d'autre obligation que celle de parler couramment l'anglais ?

Comprend-on comment il se fait que nos frères de certaines provinces n'entendent jamais à la Radio Etat d'autre français que « cette concertine vus a été donné par la Commission Canadienne de la Radio Diffusion » ?

J'ajouterais : Et comprend-on que nous n'avons rien à attendre de cette confédération ?

La censure de la radio

Il ne s'agit pas de la moralité, mais de l'annonce. Tout le monde se plaint qu'il y a trop d'annonces. On se plaint aussi de la façon dont certaines réclames sont présentées. L'ILLUSTRATION propose l'établissement d'une censure.

On propose, à Washington, l'établissement d'une censure sur l'annonce par radio. N'est-ce pas étonnant qu'on n'y ait point pensé plus tôt ? Le nombre de salétés dont les honnêtes gens sont assaillis par les réclames radio-phoniques est incalculable. Et la raison en est facile à comprendre.

Les journaux veulent au grain de leur annonce. Sans doute, leur bonne foi peut être surprise, de temps à autre, puisque personne n'est infallible. Mais les postes de radio n'ont pas de ces scrupules. Les honnêtes gens échappent mieux à la censure que les boniments écrits, et l'on sait que la loi défend de qualifier trop précieusement les vertus de certains romédés. Le journal se conformera à la loi ; mais l'annonceur de radio lira le texte préparé par le fabricant. Autant en emporte le vent. C'est ainsi que certains remèdes déclarés par la « American Medical Association » (dont les analyses et les commentaires ne sont pas toujours tondres) comme dangereux, nuis ou charlatanesques donnent à la radio une publicité que les journaux refusent.

Il serait aussi facile de contrôler le texte de certaines réclames radio-phoniques, de celles des produits pharmaceutiques en particulier, que le texte des réclames publiées dans les journaux. La réclame radio-phonique n'est pas improvisée, mais lue ; le texte doit en être conservé et classé. Ce texte peut subir au moins le même contrôle que celui des journaux.

Un contrôle non moins facile à établir, c'est celui de la quantité des réclames lues devant le micro. Tout le monde admet qu'il y a abus. Cet abus pourrait se corriger par une toute petite loi analogue à celle qu'on a imposée aux journaux.

On sait que, théoriquement du moins, le ministère des Postes exige que, dans les journaux, l'annonce ne dépasse pas la moitié de l'espace, c'est-à-dire que la moitié au moins du journal soit consacrée à ce qu'on nomme « la matière à lire ». Cela permet aux journaux de bénéficier d'un tarif postal réduit. Si l'annonce l'emporte sur la matière à lire, ils doivent payer le tarif des circulaires qui est plus élevé. Pourquoi n'obligerait-on pas les postes de T. S. F. à consacrer une partie minimum du temps de leur émission à autre chose que l'annonce, celle-ci ne devant pas dépasser un nombre d'heures déterminé comme c'est le cas du nombre de colonnes des journaux ?

Georges LANGLOIS

Patronyme

(Du HAVRE-ÉCLAIR)

Le patronyme, c'est comme une étiquette, et bien qu'on n'ait à peu près rien fait pour le recevoir, on tient à l'ordinaire à son nom qu'une habitude, qu'une donnée immédiate, ont idéalisé à l'intérieur de la conscience.

On peut s'appeler Dupont ou Durand, et y a en nous une espèce de métaphysique qui nous identifie à l'étiquette, et jamais il ne me viendrait de concevoir que je puisse être ce que je suis, si je portais un autre nom : c'est normal, puisque le patronyme n'est pas une littérature, mais bien plutôt le résumé, à travers le temps, de ce qui fut la lignée, la famille, le principe et l'histoire.

Néanmoins, on discute volontiers d'euphonie en la matière, d'élégance, et certains individus, mécontents d'une consonnance fâcheuse, ne supportent plus un vocable que les préjugés et les convenances sociales ont subitement condamné ; et ces gens là s'avisent promptement d'écrire au Président de la République qui a droit de biffer le passé.

Eh ! oui, on change de nom et l'on bouscule la tradition ;

L'« Officiel » vient d'autoriser M. Cornichon à se faire désormais appeler licitement M. Bourgeois. C'est un exemple.

Pourquoi ?

Il faut croire qu'il déplaçait à ce monsieur d'être nominativement un aromate.

Formalisme ! convention ! mesquinerie ! Quelle différence y a-t-il en logique pure entre Cornichon et Bourgeois ?

D'ARTAGNAN

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Cours de droit administratif et public

La Faculté de Droit nous communique le programme des cours de droit administratif et public que donnera pendant trois semaines, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien, M. Charles Etouri, maître des requêtes au Conseil d'Etat et professeur à l'Ecole des Sciences politiques de Paris.

La conférence d'ouverture aura lieu ce soir, à 8 h. 30, à la salle Saint-Sulpice, et portera sur le sujet suivant : Les institutions publiques de la France moderne. Voici le programme des autres conférences :

Mercredi, 10 octobre : L'Etat et le contrôle de l'économie nationale en France.

Jeudi, 11 octobre : L'Etat et l'organisation corporative des grandes forces morales, économiques et sociales de la nation française.

Vendredi, 12 octobre : La loi et le respect des traditions historiques de la France.

Mardi, 16 octobre : Le pouvoir central en France.

Mercredi, 17 octobre : Régions et départements de France. Organisation.

Jeudi, 18 octobre : Villes et villages de France. Vie municipale.

Vendredi, 19 octobre : Paris. Institutions municipales.

Mardi, 23 octobre : Le pouvoir judiciaire et la juridiction administrative en France.

Mercredi, 24 octobre : La responsabilité de l'Etat et des administrations en France.

Jeudi, 25 octobre : Une limitation du droit français à l'arbitraire de l'administration publique. Le recours par excès de pouvoir.

Vendredi, 26 octobre : Les fonctionnaires français.

Ces cours auront lieu à la salle Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, à 8 h. 30 du soir. Nous ne saurions trop souligner leur importance et leur intérêt ni trop engager nos lecteurs à y assister. Tout le monde y apprendra quelque chose, même les conseillers municipaux.

Films documentaires

Après la Trappe, la Grande Chartreuse. Le Français Maurice Cloche est en train de terminer les prises de vues des maquettes construites spécialement pour son film *La Merveille de l'Occident*, consacré au Mont Saint-Michel.

Il a aussi commencé la préparation d'un film sur *La Grande Chartreuse*.

CHEZ WOODHOUSE

AU RAYON DES MEUBLES

Mobilier Chesterfield recouvert de tapisserie bruno à pola. L'envers des coussins est recouvert de tapisserie ramagée. Prix courant : \$129.

\$89

Versement initial : \$145 Mensualités : \$3.52

Chambre à coucher moderne en noyer oriental. Lit de milieu, chiffonnier, commode et coffreuses munies de glaces de Venise. Prix courant : \$129. Aujourd'hui :

\$79

Versement initial : \$3.95 Mensualités : \$3.92

Tables à thé roulantes en noyer massif. Prix courant : \$24.50.

\$14.50

Tables à café fines noyer. Pieds tulipe. Se vendent ordinairement \$5.50.

\$2.99

Au rayon des fourrures

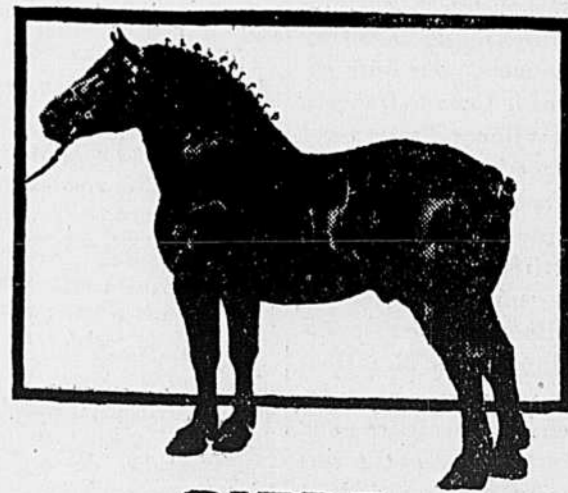
Manteaux de broadtail garnis d'écreuil de Sibérie en diverses nuances de gris et de brun. Prix courant : \$145.

\$119

Allocation pour votre vieux manteau de fourrure : \$17.85. Solde : \$101.15. à payer en mensualités de \$5.62 Pas d'intérêt

LE BON VIEUX CIGARE
PEG-TOP

L. O. GROTHE, Limitée, Maison canadienne et indépendante



BIERE
BLACK HORSE
DAWES

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

LES MAÎTRES DE L'HEURE

Gazi Moustafa Kémal Pacha

(Du PETIT DÉMOCRATE)

Lorsqu'en mai 1922 Mahomet VI Vahideddin, sultan de l'Empire ottoman, pour se débarrasser à Constantinople de Moustafa Kémal, dont le caractère autoritaire comme la popularité grandissante inquiétaient vivement, le nomma inspecteur d'armée et l'envoya en Asie mineure, il ne se doutait pas qu'il venait de signer l'arrêt qui mettrait fin à la dynastie des sultans Osmanlis et que, quelques mois plus tard, c'en serait fini, probablement à tout jamais, du trône des successeurs de Mahomet II, conquérant en 1453 de Constantinople.

Moustafa Kémal s'est acquis, durant la grande guerre et plus encore pendant la guerre follement provoquée et fort mal conduite par la Grèce, un incontestable ascendant sur l'armée turque et sur le peuple ottoman.

Au moment où, sous l'influence de l'Angleterre, Vahideddin s'appretait à signer avec la Grèce une paix désavantageuse pour la Turquie, Moustafa Kémal, Ismet Pacha et plusieurs autres devinrent l'âme de la résistance, et le premier profita du titre qui venait de lui être décerné pour organiser une lutte nouvelle. Le 19 mai 1922, date de son débarquement à Trébizonde et origine de la seconde phase de la guerre gréco-turque dite guerre de l'Indépendance, qui devait aboutir à la défaite complète des armées helléniques et au triomphe des troupes ottomanes, est considéré en Turquie comme une date historique, et son anniversaire est fêté chaque année comme une fête nationale.

Après la victoire et la déposition du sultan, Moustafa Kémal, appelé désormais Gazi, c'est-à-dire le Victorieux, s'empara du pouvoir politique, appuyé sur la grande Assemblée nationale; mais il crut habile, pour ménager les transitions nécessaires, de conserver provisoirement aux successeurs d'Osman le pouvoir religieux, c'est-à-dire le Kalifat, qu'il fit confier à Abdul Médjid. Cette transition fut de courte durée, car, dès 1924, le Kalifat fut aboli et la Turquie officiellement laïcisée. Ainsi était rempli le but poursuivi par Moustafa Kémal et ses amis: donner à la Turquie, sous le masque d'une République parlementaire, un gouvernement dictatorial moderne et laïcisé.

Quand on se représente le passé de la Turquie, depuis six cent vingt-cinq ans, sous la domination d'un pouvoir monarchique absolu confondu avec le pouvoir religieux, quand on connaît ce qu'étaient les mœurs des Turcs, leur esprit si religieux, leur fatalisme, leur absence d'initiative, la place prédominante qu'avaient prise les étrangers à Constantinople, on reste stupéfait lorsqu'on considère l'état présent de la Turquie. La polygamie — à vrai dire déjà très diminuée, en fait, depuis un certain nombre d'années — abolie; le port religieux et symbolique du fez rigoureusement interdit; les capitulations supprimées; les étrangers progressivement refoulés; les Turcs cessant de n'être que de bons soldats, de mauvais fonctionnaires, ou de médiocres cultivateurs, pour devenir aussi des ingénieurs, des médecins, des entrepreneurs, des commerçants; l'antique alphabet turc remplacé par l'alphabet latin avec toutes les conséquences linguistiques; Constantinople, devenue Istanbul, déchu de son rang de capitale au profit d'Ankara, car, comme le déclare le guide officiel de la nouvelle métropole, «le gouvernement de Gazi Moustafa Kémal vit bien que, pour rompre toute attache, tout lien moral et matériel avec la Turquie des Sultans et des capitulations, Istanbul, la vieille capitale des Sultans-Kalifes ottomans, ne pouvait plus être la capitale de la jeune République laïque».

Voilà, très résumé, le bilan de dix ans de gouvernement du Gazi. Quel est donc l'homme qui a fait cela?

Ce n'est pas seulement Moustafa Kémal. Ce sont aussi les hommes qui l'ont constamment appuyé, épaulé, conseillé, et parmi eux Ismet Pacha, le négociateur habile du traité de Lausanne, le ferme et parfois dur président du Conseil; Fevzi Pacha, chef d'état-major qui tient en mains une armée dont la valeur militaire n'est pas négligeable; Kiazim Pacha, président de la grande Assemblée nationale turque.

Mais c'est, cependant, surtout le «Gazi». Cet homme, qui gouverne par la force, ne s'est pourtant pas imposé seulement par la force. Il a un incontestable prestige personnel qu'il tire, principalement sans doute, de sa victoire, mais aussi de sa personnalité propre. Grand, élancé, le front haut, les yeux clairs, un peu dur peut-être, le menton volontaire, le geste assuré, il possède un ascendant physique incontestable. Au moral, il s'impose par sa volonté, sa ténacité et son ambition.

Dès le début de son action, il a su où il voulait la mener: il a eu des buts précis auxquels il a tout sacrifié: faire de la Turquie une nation homogène, moderne et laïque, en en gardant jalousement la direction exclusive.

Pour la faire moderne et laïque, il a procédé à la série de réformes dont nous avons donné plus haut un aperçu, et il y a procédé radicalement, sans dédaigner les moyens violents, à preuve les dix-huit pendaisons qui ont sanctionné, dans les jours qui ont suivi, l'interdiction du port du fez.

Pour la faire homogène, il a renoncé, de propos délibéré, à revendiquer, après la grande guerre, les immenses territoires européens plus peuplés de chrétiens que de Turcs et sur lesquels, depuis des siècles, la Turquie étendait sa domination. Il y a là un fait considérable, et qui n'est peut-être pas assez connu du grand public. Hormis

Istanbul et l'indispensable boulevard qui la protège, — Istanbul, que tout de même le nouveau maître de la Turquie ne pouvait abandonner à cause de sa gloire, de sa richesse, de son admirable situation géographique, — la Turquie s'est, à l'heure actuelle, «concentrée» en Asie Mineure. Avant 1920, elle comptait 34 millions d'habitants, dont 22 en Europe. Elle n'en possède plus aujourd'hui que 14 millions, dont 13 en Asie. C'est aujourd'hui, je le crois, avec une entière sincérité, que le Gazi comme son ministre Ismet Pacha peuvent déclarer, ainsi qu'ils l'ont fait devant nous, que la Turquie n'a plus aucune autre ambition en Europe que d'être un élément de pacification.

Cette transformation complète, absolue, en moins d'une génération, de tout un peuple, le Gazi l'a faite dans un cadre apparent de liberté et de démocratie; mais la vérité nous oblige à dire que c'est là un cadre étrangement trompeur: nul dictateur, à l'heure actuelle, même Hitler, même Mussolini, ne dispose d'un pouvoir personnel plus complet, plus absolu, que Gazi Moustafa Kémal Pacha, président de la République parlementaire turque.

Il y a dans le peuple allemand, et aussi dans le peuple italien, un certain nombre, sinon — ce que je crois pour ma part — un grand nombre de citoyens qui sont en opposition d'esprit et de désir avec le gouvernement de leur pays. En Turquie, il n'y a pas l'ombre d'une opposition, pas plus secrète que publique. Sans doute, comme en Italie et comme en Allemagne, les élections aussi bien aux assemblées locales qu'à l'Assemblée nationale y sont-elles une dérisoire pitié, un seul parti — le *Parti du Peuple* — existe, mais je ne suis pas sûr que si les élections étaient vraiment libres, il s'en affirmerait un autre.

De ce pouvoir absolu, sans limites, le Gazi fait un usage qui frappe les Turcs d'admiration. Dans tous les établissements, dans toutes les maisons, son portrait, le plus souvent en pied, et toujours en civil, s'affiche à la place d'honneur. Sur les places publiques, sur toutes les places publiques, répétés dans la même ville comme à Ankara à quatre ou cinq exemplaires, s'élève sa statue, presque toujours équestre, et en Général victorieux.

La création de la nouvelle Ankara est un sujet d'orgueil pour les Turcs: d'un coup de baguette magique, le Gazi, à côté de la vieille ville sans eau, ou presque, il y a dix ans, et maintenant abondamment arrosée et dont il a conservé pieusement les reliques, a fait surgir le cadre d'une métropole qui pourra abriter plus d'un million d'habitants. Aucun arbre, il y a encore quelques années, n'égayait ce paysage grandiose mais désertique. Le Gazi a créé là une petite forêt. Il a d'abord essayé diverses essences forestières qui n'ont pas résisté au sol ingrat et au climat. Il a tenu bon — comme jusqu'ici il a fait en tout et toujours. Enfin, l'acacia s'est montré plus accommodant que le platane ou le sycamore et plusieurs dizaines de milliers de petits acacias forment aujourd'hui un énorme massif de verdure à quelques kilomètres d'Ankara. On raconte, et je ne serais pas très éloigné de le croire, que pour avoir, cette fois, raison de la nature rebelle, le Gazi, plusieurs années durant, a fait régulièrement arroser son immense plantation. C'est un trait qui en vaut un autre pour faire comprendre le côté volontaire et opiniâtre du caractère d'un homme qui, incontestablement, laissera un nom dans l'histoire de son pays, et même probablement dans l'histoire.

Que durera et que deviendra son œuvre? Moustafa Kémal est-il arrivé à changer le caractère de son peuple, et celui-ci, quand ne le tiendra plus la poigne de fer qu'unanimement il admire, retournera-t-il à sa nonchalance traditionnelle, à son fatalisme ancestral? Peut-être est-il vain de faire des prévisions de longtempis impossibles à vérifier!

Tout ce que l'on peut dire, c'est que cette œuvre durera et s'affirmera, tant que durera et s'affirmera elle-même la volonté qui l'a créée. Est-il sûr que cette volonté soit aussi longue que la vie elle-même du dictateur? Si j'en crois certaines rumeurs, le maître de la Turquie ne serait plus maintenant aussi insensible que naguère aux charmes d'Istanbul. Il prolonge de plus en plus ses séjours à Dolma-Batchi, le merveilleux palais des sultans ottomans.

Retournera-t-il, lui aussi, à l'atavisme oriental, et la douceur incomparable des rives du Bosphore ensorcellera-t-elle — nouveau conte de mille et une nuits — le fier, volontaire, et prestigieux Gazi?

LE GRAND VOYAGEUR

Il n'est jamais trop tard pour s'instruire

L'Université de Syracuse (Etats-Unis, bien entendu) vient de créer une «Chaire de compréhension cinématographique».

Elle s'adresse aux personnes d'un certain âge qui ont du mal à s'adapter à la technique du film... et à suivre les intrigues parfois quelque peu embrouillées que se déroulent sur l'écran devant leurs yeux ébahis.

Peut-être pourrait-on adjoindre à cette docte chaire une autre série de leçons... destinées aux scénaristes et metteurs en scène, pour leur enseigner l'excellence de cet adage français: «Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement».

Mais c'est une autre histoire...!

« Histoire du Canada (1534 — 1934) » (1)

Nous extrayons de l'ACTION FRANÇAISE cette causerie de l'interim de M. Robert Braillach sur le dernier ouvrage du Directeur de la Maison des Etudiants canadiens à Paris.

LES DÉBUTS, CHAMPLAIN

M. Firmin Roz a entrepris de raconter succinctement, mais complètement, les étapes successives, par lesquelles le Canada s'est acheminé jusqu'à son actuel développement politique et économique. *Vue générale de l'histoire du Canada, 1534-1934*, tel est le titre de son remarquable ouvrage.

Beaucoup de navigateurs avant Jacques Cartier ont prétendu avoir touché le rivage canadien. Constantin-Weyer a raconté dans *Leif l'heureux* comment, vers l'an 1000, des Scandinaves du Groenland et de l'Islande y avaient déjà tenté un établissement. L'Angleterre revendique le droit de priorité pour les Cabots, c'est-à-dire la famille génoise Giovanni Caboto qui, en 1497, aurait croisé dans les eaux canadiennes. Il y eut aussi le «secret de Terre-Neuve», que connaissaient depuis des siècles d'assez nombreux marins des côtes du Portugal, de l'Espagne atlantique et des pays basques, bretons, normands, flamands. Il y eut enfin le voyage de Verazzano, pilote florentin au service du célèbre armateur dieppois Jean Ango, et envoyé par François Ier en 1523 avec une escorte de découvreurs, et une escadrille de quatre vaisseaux, à la recherche d'un passage d'Europe en Chine par le nord. Verazzano pénétra sans doute dans la région du Saint-Laurent, mais celle-ci n'en resta pas moins à découvrir, et le vrai découvreur fut Jacques Cartier.

Les lecteurs de l'ACTION FRANÇAISE ont déjà lu plusieurs articles sur ce grand homme, nous n'insisterons pas et nous passerons tout de suite à la colonisation proprement dite. Signalons en passant que le mot *Canada* était le nom d'un rassemblement d'Indiens. Peu à peu, ce nom fut étendu à toute la vallée du Saint-Laurent, puis aux provinces maritimes, aux provinces de l'Ouest, et s'appliqua aujourd'hui à l'ensemble du pays compris entre l'Atlantique et le Pacifique, et désigné politiquement sous le nom de Dominion ou Puissance du Canada.

«Le Canada de Jacques Cartier formait, sur les bords du Saint-Laurent, un petit royaume indien, dont le groupement principal, celui dans lequel résidait le chef, mais qu'il serait néanmoins bien excessif d'appeler capitale, portait le nom de *Stadaoué*. Le mot, en langage huron, signifie passage étroit, et fut remplacé plus tard par un terme algonquin ayant le même sens: Québec».

En 1541, François Ier, à peine libéré de sa guerre avec Charles-Quint, qui l'avait détourné de toute autre entreprise, revient à des projets coloniaux. L'embarquement du corps expéditionnaire comportait un premier convoi: de colons ouvriers et agriculteurs, et le chef de la colonie: Jean-François de la Rocque de Roberval. L'Espagne voyait d'un mauvais œil cette mobilisation, mais François Ier répondit à Charles-Quint qui mettait la papauté en branle: «Le soleil luit pour moi comme pour les autres; je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde».

En 1603, le commandeur Aymar de Chastes, gouverneur de Dieppe, allait provoquer des événements essentiels dans l'histoire du Canada. Il établit la première compagnie de commerce et de navigation française. De Chastes confia la conduite des vaisseaux au sieur de Pontgravé, navigateur de Saint-Malo, et il lui adjoignit, comme explorateur, un modeste gentilhomme de Saintonge: Samuel de Champlain. Ce choix engageait l'avenir même de la colonie. Samuel de Champlain, explorateur et constructeur, devait être le fondateur du Canada. «Tout ce qui avait précédé n'en était que le prologue».

Champlain est une des figures les plus caractéristiques parmi les hommes de génie et les héros de l'ancienne France. Son esprit d'entreprise, sa sagesse, sa prudence, son audace et son courage n'ont d'égaux que son intelligence et son désintéressement personnel. Sa conduite semble avoir établi la règle de toute la suite des avatars canadiens. On se dévoue, on travaille pour le Roy, c'est-à-dire pour la France, et pour Dieu. A l'inverse des Espagnols au Pérou et des Anglais dans la Nouvelle-Ecosse, les colons français, dès leur premier contact avec l'Indigène, ne montrent aucune avidité, ne se livrent à aucun sévices ni pillerie, ils sont humains et très vaillants.

Champlain comprit tout de suite qu'il fallait se servir du Saint-Laurent pour fonder le principal établissement français, et qu'il fallait utiliser le grand fleuve comme principal moyen de pénétration dans l'intérieur du continent. Le 3 juillet 1608, ayant vu et compris du premier coup d'œil, les avantages de cette situation incomparable, Champlain choisit le village *Stadaoué* qui devait devenir Québec «pour y poser la première pierre de l'édifice colonial qu'entrevoit son génie». Il disait aimer ce «commencement du beau et bon pays de la grande rivière».

Richelieu, dès son accession au pouvoir en 1624, accorda à Champlain une aide sans réserves, il avait compris lui aussi ce que devait représenter le Canada. Dans l'intervalle, Champlain s'était marié, et quand il ramena sa très jeune femme à Québec, elle se fit aimer et admirer par sa bonté et sa beauté, apprenant l'algonquin pour instruire dans leur propre langue les enfants indigènes.

En 1625, les Anglais, prétendant de la

guerre continentale, assiègent Québec. Elle n'a pour se défendre que des missionnaires, des femmes, des enfants, le vieux capitaine Pontgravé et quatorze mousquetaires. Champlain est obligé de capituler. Il est emmené en Angleterre, où il apprend que lorsque les Anglais ont attaqué Québec la paix était signée depuis trois mois avec la France. Enfin, après avoir contrainct l'Angleterre à des négociations avantageuses pour le Canada, Champlain rentra triomphalement à Québec en 1633, gouverneur incontesté de la Nouvelle-France. Il mourut en 1635, le jour de Noël, épuisé de travail, «dans le petit coin caché au bout du monde» dont il avait rêvé de faire «une ville de la grandeur de Saint-Denis». Cette ville, Québec, compte aujourd'hui près de 200,000 habitants; elle est la capitale d'une province de 2,900,000 habitants, qui représente 30% de la population totale du Canada. Et dans la nation née de cette ville, les descendants et colons de la Nouvelle-France tiennent leur place et maintiennent, suivant le mot de Champlain, «avec la langue française, un cœur et un courage français».

Dans l'ampleur de son magnifique dessein, dit M. Firmin Roz, Champlain ne sépara pas les deux grands aspects de la colonisation, telle qu'il la comprenait: l'aspect matériel, si l'on peut dire, et l'aspect spirituel. «Il se proposait à la fois de découvrir, d'évangéliser et de coloniser. Le commerce avec les sauvages, la traite comme on l'appelait, n'est pour lui qu'un moyen de mettre en mouvement les expéditions, de les provoquer, de les organiser, de préparer et de financer la colonisation. Celle-ci, d'autre part, en s'installant sur des terres nouvelles, consiste, non à détruire les indigènes, mais à les convertir et à les civiliser, à gagner des âmes à Dieu et des sujets au Roi. Les missionnaires, les écoles, doivent compléter l'œuvre des commerçants et des défricheurs. Les colons eux-mêmes ont besoin qu'on entretienne et qu'on développe en eux la vie spirituelle, car, plus encore que sur la terre natale, il leur faut, dans la dure existence qui leur est faite au pays neuf, toutes les ressources physiques et morales, toutes les forces de l'intelligence et de la volonté, aussi bien que la vigueur et l'endurance du corps.» Champlain voulut attirer une élite de colons, et il se préoccupa d'entretenir et de développer ce qu'ils avaient de meilleur en même temps que d'étendre aux naturels du pays les bienfaits de cette civilisation, dont les immigrants venus de France étaient les représentants. Aujourd'hui encore, le Canada se ressent de cette dignité de ses origines, qui fut un des éléments essentiels du caractère canadien.

Dès 1611, Mme de Guereville et deux Jésuites, sans perdre de temps, s'étaient initiés aux langues indigènes et avaient pu, l'année suivante, établir un petit catéchisme en «sauvageois». En 1615, deux Récollets s'embarquèrent sur le *Saint-Etienne*. Leur historien, le frère Gabriel Sagard Théodat, a raconté, de la façon la plus touchante et la plus pittoresque, l'évangélisation entreprise chez les Hurons. Le père Jamet, leur chef, fit le serment «de ne jamais abandonner ledit pays mais d'y faire tout ce que nous pourrions pour le service de Dieu, du Roi et du bien public». Quand, après la capitulation de Québec en 1629, les Récollets se virent contraints d'évacuer la colonie, ils avaient «déceint» serré dans une cache leurs ornements en taffetas de Chine, leurs devants d'autel en camelot vert, leurs calices, et les avaient laissés derrière eux pour les retrouver au retour.

Les Jésuites furent les meilleurs auxiliaires de Champlain et ses continuateurs. Des Ursulines, des Hospitalières furent envoyées par la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu. Les Hospitalières improvisèrent un hôpital, les Ursulines une école. Leur œuvre d'éducation ne s'est jamais interrompue et dure encore. La mère Marie de l'Incarnation, ursuline de Tours, est une des plus grandes figures de l'histoire canadienne: «Il est impossible, dit M. Firmin Roz, de ne pas être frappé par la magnificence de ces débuts au Canada: un Champlain et une Marie de l'Incarnation, — un héros et une sainte!» D'autres femmes, Mme de la Peltrie, Jeanne Mance jouent un rôle considérable dans le développement de la colonie. Jeanne Mance devait être une des fondatrices de Montréal. La France envoyait là-bas une élite et qui s'y perfectionnait encore. «Un zèle admirable suscitait des vocations d'héroïsme. Un père jésuite pouvait écrire au général de l'ordre: «Voici que devient parmi les Français comme un proverbe: ce celui qui veut devenir meilleur passe dans la Nouvelle-France.» Jamais la colonisation ne se présenta sous un aspect plus sublime; jamais colons n'eurent le droit d'être fiers de la noblesse de leurs origines, il n'y manqua pas même le sang des martyrs, car les Iroquois, ennemis des Hurons nos alliés, traquent et capturent missionnaires et néophytes et les font mourir dans les supplices.

Le premier évêque du Canada, Mgr de Laval, fut un grand évêque. Sorti d'une des plus illustres familles de France, vivant dans l'ascétisme, détaché de tous les biens de la fortune, il s'était dévoué aux intérêts spirituels, et il se donna corps et âme à ceux du Canada. En son outre, sa fermeté, son intelligence, son entente des affaires et sa ténacité firent de son long épiscopat une source de bienfaits pour la colonie. Ainsi, dès le règne de Louis XIV, à peine cinquante ans après la fondation de Québec par Champlain, le Canada était véritablement une nouvelle France dont la mère patrie pouvait être justement orgueilleuse, non point encore pour sa richesse, mais pour son excellence physique et morale.

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandes nos prix. Tél.: LA 3121.

(1) Par FIRMIN ROZ.

EN ALLEMAGNE

Les partisans

Le correspondant de la GAZETTE DE LAUSANNE à Berlin écrivait le 18 septembre:

Le Congrès-parade monstre de Nuremberg est terminé. Le peuple allemand vient, en l'espace de deux mois et demi — depuis les massacres du 30 juin — de subir de la part de ses dirigeants une «reprise en mains» énergique et efficace. L'ordre, le calme et le silence règnent. Les rapports de police doivent être particulièrement rassurants puisque l'on parle de dissoudre les camps de concentration et de procéder à une large amnistie, en faveur de gens qui n'ont d'ailleurs commis que le crime d'opinion. Il n'est donc plus question de «politique» en Allemagne. La marée brune est étale et recouvre tout. Le peuple allemand accepte le national-socialisme, comme il aurait accepté n'importe quel autre régime qui, sûr de l'appui de l'armée, aurait opéré par des procédés identiques.

Le degré précis de loyalisme chez chaque Allemand standardisé, pour être estimé exactement, exigerait une enquête approfondie, en admettant que puisse disparaître la part d'hypocrisie indispensable à tous ceux — fonctionnaires et ouvriers — dont le gagne-pain dépend du conformisme des attitudes et des propos. Si, par exemple, l'on traverse les couloirs d'un ministère ou d'une administration, la formule de salut: «Heil Hitler!», dite à chaque minute par les gens qui se croisent, donne, par sa répétition fastidieuse, l'impression d'une plaisanterie voulue. On parierait volontiers que les mêmes fonctionnaires ne se lançaient pas jadis à la tête des «Guten Morgen» aussi fréquents ni aussi sonores. Ces échanges de saluts intraduisibles expriment-ils un attachement très sincère à l'ère nouvelle? Qui peut sonder les reins et les cœurs? Jules Cambon évoquait, il y a plus de vingt ans, dans ses rapports, «l'étrange pouvoir de concert et de dissimulation du peuple allemand».

Le Führer a, certes, des partisans fanatiques, notamment chez les femmes et la jeunesse des deux sexes. Il n'y a là rien d'étonnant parce que nombre de couches de la population, tout en ne comprenant rien au national-socialisme, ont pour la personne d'Hitler l'admiration mystique due à un Sauveur, à un Messie qui, chaque jour, du matin au soir, rachète l'humanité germanique pourrie par le ci-devant libéral-judéo-marxisme. (Il ne faut pas oublier que l'Allemagne n'est devenue allemande que depuis la «prise du pouvoir», le 30 janvier 1933.)

Les partisans simplement convaincus sont les profiteurs du régime, extrêmement nombreux puisque les *Pg. (Parteigenossen* ou camarades; en langage soviétique: tovaritches), surtout les «vieux luteurs» (*alte Kampfherren*), ont tous reçu des places ou des promotions, tandis qu'une minorité de leaders s'est adjugé des prébendes auxquelles n'aurait pas osé rêver les «bonzes» de la république weimarienne.

Le peuple ouvrier s'est aussi partiellement rapproché du national-socialisme. L'œuvre du *dopolavoro* allemand, le «Force par le Joie», a conquis beaucoup d'anciens sociaux-démocrates, tandis que la faculté — théorique — dont jouit maintenant le salarié de pouvoir regarder son patron dans les yeux et se prétendre son égal dans le cadre de la communauté populaire rehausse moralement ce salarié en ses propres yeux, même si sa paye s'est trouvée réduite de 20 à 30 p. 100 par les diverses initiatives prises par le régime dans sa lutte contre le chômage. Berlin et surtout Hambourg font ici exception, car leurs populations ouvrières ont toujours été très radicales et croient, en dépit de la propagande débordante du nazisme, au succès de la lutte de classes. Une des plus grandes habiletés du régime fut l'introduction de la conception de l'honneur dans des domaines où ce sentiment ne joue d'ordinaire aucun rôle. L'ouvrier allemand fut, comme le paysan, promu l'an dernier au titre pompeux de soutien de la nation.

Le travail manuel fut déclaré sacré. L'ouvrier et le paysan, fut-il affirmé, servent la communauté populaire au même titre que les employeurs. Ils sont donc les égaux de ceux-ci et tout patron qui traite injustement son personnel forfait à l'honneur. Le socialisme allemand a déjà été défini par ses adversaires: un système de travaux forcés aggravé de service militaire. C'est sans doute vrai; mais la notion de l'honneur, si elle est acceptée par les assujettis, vient opportunément et efficacement expliquer, compenser et faire admettre les salaires de famine et la disparition de toute liberté individuelle.

Les partisans du national-socialisme, surtout dans les masses prolétariées, sont souvent des communistes qui s'ignorent. Feu Rohm avait porté à 2,500,000 l'effectif de ses S. A. Une bonne moitié de ces troupes, les nouveaux venus à cette milice brune, étaient de ci-devant communistes. Il nous a été donné récemment de lire quelques articles publiés par un jeune confrère allemand de 18 ans, chef de presse (*Pressewart*) d'une section de jeunesse hitlérienne (H. J.). Notre éminent collègue, avec l'aplomb de l'ignorance, jonglait dans son «papier» avec des termes pour lui obscurs, avec des clichés qu'il avait dû entendre chez la portière. Il pestait en style grandiloquent et ampoulé d'Allemand réveillé contre le Kapitalismus, sans oublier de dire vertement son fait au Merkantilismus.

N'ayant pas de temps à perdre, nous n'avons pas cherché à montrer au jeune ignare que le régime qu'il sert ne pratique, sous le nom de socialisme allemand, pas autre chose que le dit Kapitalismus et surtout qu'il applique, et à 100 p. 100, les méthodes de l'odieux Merkantilismus (efforts pour améliorer la balance sur le commerce extérieur, soutien de l'exportation, salaires bas, augmentation du chiffre de la population, compression radicale de l'importation, etc.). Parmi les balbutiements du jeune auteur, qui ignore cordialement et Adam Smith et Cobden, les seules pauvres idées un peu cohérentes étaient inspirées en droite ligne des doctrines soviétiques! L'attachement de beaucoup de prolétaires au national-socialisme et aux vagues théories hitlériennes repose en réalité sur le très vaste des malentendus politiques. Ce qui, bien entendu, ne saurait en rien nuire à la chaleur de la conviction.

Les tièdes et les ralliés par indifférence constituent certainement le plus gros effectif des troupes d'Hitler. Nombreux sont, en effet, les Allemands pour lesquels le régime n'a pas modifié notablement les conditions d'existence et qui apprécient avant tout l'ordre intérieur, la fin des luttes politiques. Beaucoup de ces Allemands redoutent aussi de nouvelles convulsions et ils sont d'avis que, puisque le peuple allemand est incapable de se gouverner et qu'il lui faut un dictateur, autant Hitler qu'un Kaiser, lequel opprimerait probablement aussi en s'appuyant sur l'armée et de multiples polices.

En faisant systématiquement appel aux «instincts héroïques», le Führer a fait vibrer les fibres profondes de son peuple. Le réarmement massif et la cessation des paiements à l'étranger, avec l'institution du service de travail, les trois idées géniales du régime, étaient souhaitées par la plus grande partie de la population, tandis que la surexcitation des sentiments d'orgueil, chez un peuple douloureusement déchu de sa puissance d'avant-guerre, venait parfaire le succès de l'immense manœuvre démagogique. Les idées de revanche qui sommeillaient et que l'Allemagne nouvelle fait passer lentement du subconscient dans le conscient trouvent aussi un aliment approprié dans l'appareil militaire, dans toutes les pompes soldatesques du régime.

Il faut avoir présent à l'esprit l'ensemble de ces composantes pour comprendre le large consentement rencontré par le Führer chez ses sujets. Toutes les questions se résolvent ici par le sentiment, l'idée de race, le culte de l'honneur, le sens de la communauté, l'appel aux «instincts héroïques». On pourra objecter que les difficultés économiques auxquelles va le Troisième Empire contribueront à rafraîchir cet enthousiasme spartiate et collectiviste et que le dictateur ne pourra pas maintenir indéfiniment son peuple à cette température d'ébullition et d'ivresse diabolique. C'est possible, mais ce n'est nullement certain. Portés sur le plan héroïque, présentées comme une forme de la résistance à une conjuration étrangère, les restrictions et complications économiques peuvent au contraire contribuer à resserrer l'emprise du régime sur l'esprit d'une population dépourvue de sens critique et privée, non seulement de la connaissance des faits extérieurs, mais aussi du contrôle des décisions auxquelles elle ne peut qu'obéir.

Camille LOUTRE

Excellent succédané de l'asphalte de roche, le *Dumma* remplit toutes les conditions essentielles pour le revêtement des routes asphaltées à servir à une circulation intense.

Amitié italo-suisse

(Du JOURNAL DE GENÈVE du 22 septembre)

Le 24 septembre 1924, fut signé à Rome un traité de conciliation et de règlement judiciaire entre la Suisse et l'Italie dont la portée était considérable non seulement pour les deux pays intéressés, mais pour le droit international lui-même.

Dans ce document est établi, en effet, un régime d'après lequel les deux Etats s'engagent à soumettre à une procédure de conciliation tout différend pouvant survenir entre eux, et, à défaut de conciliation, à exécuter de bonne foi la sentence que serait appelée à prononcer la Cour Internationale de La Haye à la demande de l'une des parties. Ce traité établit ainsi un système de conciliation et d'arbitrage obligatoires de nature à éviter tout conflit, et contribue de façon permanente à maintenir l'harmonie entre deux Etats dont les rapports sont empreints depuis longtemps de la plus grande cordialité.

Signé pour la durée de dix ans, cet instrument diplomatique vient d'être confirmé et renouvelé à la date exacte du 10e anniversaire de sa signature. A cette occasion, notre ministre à Rome, M. Wagnière, qui jouit chez nos voisins du sud de la plus haute considération, a été reçu avec des égards tout particuliers par le chef du gouvernement italien, et l'amitié italo-suisse a été célébrée en termes qui iront au cœur de tous les Suisses.

En 1924, M. Mussolini déclara qu'il considérerait ce traité comme perpétuel. Le premier renouvellement de cette convention, après dix années d'expérience, nous est un gage que ce vœu, auquel nous nous associons sans réserve, sera exaucé.

J. M.

Un nouveau théâtral en France ?

La dernière livraison de COMEDIA nous apporte une nouvelle qui, rapprochée de certains autres faits déjà connus, nous permet de prévoir que l'art dramatique va peut-être connaître, en France, un renouveau de l'importance de ceux qu'il a connus vers la fin du siècle dernier et au lendemain de la guerre. Il s'agit de la rentrée d'Antoine dans son propre théâtre. Tout simplement !

Cette nouvelle coïncide avec certains déplacements de comédiens, certains mouvements dans le monde du théâtre parisien, certains regroupements comme celui de Copeau et de Dullin dont je parlais l'autre jour. Tout cela est de bon augure. C'est le signe d'une réaction décisive contre la crise du théâtre en France, crise dont le côté économique n'est qu'un des aspects.

Le théâtre a beaucoup souffert de la crise. Cela n'a pas besoin d'être démontré. La crise a tué d'abord les mouvements d'avant-garde. Elle a paralysé toutes les initiatives de ceux qui pouvaient faire progresser le théâtre, transformer ses formules, l'adapter aux besoins nouveaux, l'orienter dans un sens qui mettrait fin à la concurrence du cinéma en accentuant les distinctions entre ces deux arts. La crise a empêché le théâtre de se renouveler, d'évoluer, en le privant de ses meilleurs éléments, de ses éléments vitaux : les hommes désintéressés qui mettent les soucis artistiques au-dessus de tous les autres.

André Antoine, depuis quelque temps déjà, avait jugé qu'il avait atteint l'âge de la retraite. Pour des raisons particulières, Jacques Copeau, qui, à bien des points de vue, était l'opposé d'Antoine s'était retiré avant l'âge et même avant la crise. Celle-ci survenant, les entreprises les moins solidement assises périrent. Ceux qui surmontèrent la crise furent surtout les hommes de théâtre, auteurs, acteurs et principalement les directeurs, qui avaient su commercialiser ce bel art. Il en résulte ce qu'on entend déplorer tous les jours depuis quelques années et ce qu'Antoine lui-même déplorait en des termes plus vigoureux et plus justes que les autres dans un article récent du JOURNAL : il en résulte des cumuls et des combines. Une poignée d'auteurs, un petit nombre de directeurs, dont quelques-uns étaient en même temps auteurs et souvent aussi acteurs, monopolisèrent les principales scènes, fermant ainsi l'entrée aux autres et empêchant les talents neufs de percer.

La situation était devenue telle que des réactions, pénibles mais salutaires, devaient se produire. Elles apparurent par-ci par-là. La survivance de Gaston Baty et de ses comédiens au théâtre Montparnasse en était déjà une. Le regroupement des disciples de Copeau à l'Atelier de Dullin en est une autre. En voici une troisième, non moins importante : la reprise du théâtre Antoine par son fondateur lui-même qui, s'il n'y travaille pas effectivement, à cause de son âge, en restera l'inspirateur et l'animateur.

La formule d'Antoine pour combattre la crise, c'est la troupe permanente et autonome, c'est-à-dire la troupe qui reste attachée à un théâtre et s'administre elle-même. Depuis plusieurs années, il n'existait pratiquement

plus de troupes attachées à un théâtre, auxquelles la longue habitude des pensionnaires de jouer ensemble finissait par donner de la souplesse et de l'homogénéité. Des vedettes se mirent à créer une œuvre sur une scène, puis allèrent en créer une autre ailleurs avec d'autres partenaires. Cela donna naissance à toutes sortes de combines dont l'art et le public furent les premiers à souffrir, ainsi que quelques auteurs et un certain nombre de comédiens qui furent mis de côté. Antoine n'a cessé de protester contre cet état de choses et, après avoir lancé dans le JOURNAL ce qu'il a appelé un S.O.S., il a entrepris de recruter une troupe de premier ordre, et de l'installer dans le théâtre qui porte son nom. Il compte se retirer après avoir guidé cette troupe dans ses débuts. Voici comment il expliquait son projet à COMEDIA :

Pour en revenir à un sujet plus sérieux, je m'occupe, en effet, de former une troupe de comédiens, une vingtaine sans doute, et j'ai déjà reçu quinze adhésions fermes d'artistes possédant l'oreille du public. Tous de très grands artistes, aimant, avec passion, leur métier mais les des petites combinaisons, des compromissions, desolés du marasme dans lequel ils se débattent, désireux de ne point changer perpétuellement de scènes et de partenaires. Tous ces artistes je vais donc les aider à se grouper, mais aussitôt après je m'effacerai, je suis à la retraite, à présent, et ne songe nullement à reprendre du service actif. (...)

Aujourd'hui, si j'arrive à mettre mon projet sur pied, c'est au Théâtre Antoine, dont j'ai présentement les actuels propriétaires, que s'installera la nouvelle troupe. Là encore, ainsi que je le disais l'autre jour, il me semble que la perspective doit être plus séduisante pour un propriétaire d'avoir affaire à une compagnie autonome d'artistes, comédiens de talent ayant fait leurs preuves, plutôt qu'à des locataires sans surface et vite défallants.

Quant aux auteurs, ajoute Antoine, je suis persuadé que même les plus notoires seront heureux de donner leurs œuvres à la nouvelle troupe. Et cette dernière, au surplus, compte faire la place très large aux jeunes et non pas s'adresser toujours, ainsi qu'on en a pris l'habitude, aux mêmes gloires consacrées.

Voilà donc de bonnes nouvelles. Du nouvel Atelier et du nouveau Théâtre Antoine sortira-t-il un nouveau théâtre français ? Il est sans doute permis de s'y attendre. Ces deux scènes vont devenir les deux pôles de l'art dramatique en France. Même de notre lointain Canada français, ceux qui s'intéressent à la littérature et à l'art dramatique devront suivre attentivement ce qui se passera dans ces deux foyers renaissants. Déjà peut-être de jeunes auteurs, aujourd'hui inconnus, se sont-ils mis à l'œuvre. D'ici peu d'années de nouveaux talents vont sans doute se révéler. Qui sait si, plus heureux qu'Edison, Antoine ne s'est pas découvert un héritier intellectuel qui trouvera de nouvelles formules dramatiques et fera subir au théâtre français les transformations qu'Antoine lui fit subir il y a quarante ans ?

Georges LANGLOIS

La modestie du Huron

LE HURON, essentiellement observateur, a constaté que la crise mondiale, qui atteint les affaires ainsi que les cerveaux, n'a pas eu, jusqu'à l'heure actuelle, d'effet appréciable sur la fondation des sociétés, sportives, commerciales, artistiques, littéraires ou autres. Le Huron a constaté une recrudescence de fondations qu'il ne s'explique pas très bien, mais qui doit certainement avoir sa raison d'être dans une société de Visages Pâles, de Pieds Plats, de Dos verdâtres et squeaux, et d'Iroquois récalcitrants. Chaque jour le Huron trouve dans les gazettes matière à se dilater la rate, mais s'il ne se dilate pas plus souvent, c'est qu'il a souci de conserver lisse la peau de son visage et de ne pas se rider avant l'âge. Le Huron lit « impavidement » des annonces infiniment réjouissantes, pour le bénéfice de ses lecteurs et de ses lectrices, il communiquera à son public bipède et intelligent la dernière qu'il a découverte dans un grand journal local. C'est une vraie perle. Le journal en question annonce que de braves et bons jeunes gens viennent de fonder une société ayant pour raison sociale : « Les amis de Louis Fréchette Enregistrée », et dont le but est apparemment de rendre un culte impérisable à la mémoire et aux œuvres du défunt L. F. La nouvelle était chapeautée d'une photo représentant l'illustre fondateur de la société, jeune homme au visage aussi intelligent que sympathique, et dont les traits, pour ne pas ressembler à celui d'un Huron, respirent néanmoins un air qui inspire la confiance. Le Huron s'est réjoui, et ses lecteurs se réjouiront probablement autant, en apprenant cette nouvelle de presse. Non certes que le Huron ait la moindre objection à soulever à l'établissement en cette province d'un culte nouveau et « fréchétien » qui doit être indispensable à la vie littéraire des Faces Pâles. Le Huron rêve tous les grands hommes dont les noms figurent dans les manuels d'histoire ou de littérature du pays, car telle est la loi de l'Homme Blanc. Le Huron a bien autre chose à faire que de transgresser cette loi, qui a ceci en commun avec celle des Mèdes et des Perses, qu'elle est absolument inaltérable, même dans le

moindre détail. Il suffit qu'un nom figure dans un manuel pour qu'il passe dans le domaine de l'histoire. Cela simplifie les choses, l'admiration comme la critique.

Le seul point difficile est de figurer dans les manuels. Il faut avoir énormément de qualités, ou pas du tout, pour se faire accepter des fabricants de manuels. Comme le Huron désire laisser un témoignage de sa valeur aux générations futures, il a songé, pendant 17 jours et demi, à se faire inscrire dans un manuel quelconque, de littérature, de chimie, de sport, ou de ce que vous voudrez. Après maintes cogitations fécondes, il est arrivé à la conclusion suivante : Il faut d'abord fonder une société, un club, dont l'article premier des statuts imposera aux membres le culte du Huron. Cela sera très facile à réaliser, étant donné que le Huron possède, rien qu'en la province bénie des Dieux, quelque 314.841 lecteurs et des lectrices par millions, qui tous sont des admirateurs sincères et passionnés du Huron, impavide et bronzé. Ceci fait, il n'y aura plus qu'à nommer président d'honneur du cercle un fabricant de manuels, de préférence officiels, et le Huron, ou plutôt sa mémoire, restera impérisable au cours des siècles à venir.

Persuadé que ce projet va trouver une réalisation prompte et enthousiaste, le Huron propose, modestement 1° que les millions d'admirateurs et d'admiratrices des billets du Huron fonderont une société appelée : « Les amis et adoratrices du Huron impavide et bronzé » ; 2° que les membres de ce cercle rendent au Huron un culte justement mérité ; 3° que ce culte consiste en une lecture quotidienne de tous ses billets ; 4° que les adoratrices du Huron lui rendent un culte « supplémentaire » connu sous le nom de « sacrifice gaiement consenti » ; 5° que le Huron ait le droit de choisir les « sacrifices » et les « sacrificés » ; 6° que le Huron...

Comme ce projet sera certainement accepté par la foule des lecteurs et des lectrices du Huron, celui-ci n'a pas besoin de donner d'autres détails.

LE HURON

LIVRES NOUVEAUX

- I. — *Le Poisson rouge*, par Tristan DERÈME.
- II. — *Nouvelles scènes de la vie animale*, par Léon BINET.
- III. — *Avec l'Empereur et l'Impératrice*, Mémoires du Dr Thomas EVANS.
- IV. — *La Maison Marbutet*, par Jean BALDE.

I. — Tristan Derème

« Le poisson rouge... Il est certes parlé des poissons rouges en plusieurs pages de ce livre, et je ne puis songer à ces charmants et muets animaux sans évoquer mille images de la réalité qui ressemblent aux paysages d'une féerie, car, dans notre vie mélancolique et quotidienne et parmi les meubles coutumiers de notre logis, un poisson qui tourne dans son bocal nous fait penser à des fleuves lointains, à des lacs où se mirent les ibis. » Ainsi nous prévient M. Tristan Derème au seuil de ce livre exquis. Poète, entre tous ceux d'aujourd'hui l'un des plus délicats et des plus personnels, il est tout à la fois ironie et sensibilité, légèreté vagabonde et grave émotion ; au gré de sa fantaisie capricieuse il s'amuse et nous amuse, riche en trouvailles, prompt aux inventions. Habile comme un prestidigitateur, il nous émeut, nous éblouit de cent images aux cent couleurs et, soudain, entre deux tours de magie, nous saisit et nous émeut. Il est transparent comme l'eau profonde, a dit de lui, si heureusement, M. Henry Bidou.

Le Poisson rouge, ce n'est donc pas un recueil de contes, ni de nouvelles, encore moins un roman — ou plutôt, si, précisément, c'est le roman même de la vie quotidienne, éparpillée en tous sens au fil des heures et de leurs minutes, l'« almanach » d'un poète, et qui n'a dans la littérature contemporaine d'autre analogue que, sous le titre qu'il a voulu le grand Provençal, les *Proses d'Almanach* de Mistral.

Ce que vous trouverez ici ? — Des contes de nourrice, le lièvre qui court sur ses oreilles et l'oiseau qui dit l'heure, le chien qui s'enroule et la marmotte qui ramone ; des fantaisies conjuguées sur le tennis et sur l'amour ; des méditations sur un caillou et sur les roses noires de Weimar ; des sensations de l'été et de ses bruissements et de ses exubérances, de l'automne et de ses sirènes, de l'hiver et de ses glaces ; des images ailées, merles et hirondelles, hiboux, fils de la nuit, et abeilles, filles de la lumière ; l'oraison funèbre d'une girafe, la poule aux deux croûtes, l'opossum, le lion et la bête à bon Dieu ; des visions de nature, des jeux prosodiques et jusqu'à des charades sorties de vers célèbres, et des songes du Béarn natal — tous les rêves et toutes les rêveries d'un poète, diaprés, irisés, vibrant de tous les émois de son âme, zébrés de tous les éclairs de son esprit, la vie de chacun de ses jours avec un souvenir à chaque page « dans un reflet de poisson rouge ».

II. — Léon Binet

Le savant professeur de physiologie comparée qu'est M. Léon Binet a eu, l'an dernier, l'heureuse idée de faire profiter le grand public de ses notes de cours et des faits consignés sur ses registres de laboratoire en relevant à son intention les phénomènes les plus saisissants de la « comédie qui se joue dans le monde vivant, sur la terre, dans les airs et dans les eaux ». *Scènes de la Vie animale* a connu le plus vil succès.

La seconde série qui vient de paraître, *Nouvelles Scènes de la Vie animale*, est d'un intérêt tout aussi attachant que la première. Ces vingt nouveaux chapitres nous promènent à travers le peuple des bêtes, de merveille en merveille, des fêtes nuptiales des libellules et des termites, aux extraordinaires moyens qu'ont inventés les êtres aquatiques à qui l'air atmosphérique est nécessaire pour se ravitailler en oxygène. Maurice Maeterlinck nous a dit dans son dernier livre l'ingéniosité de l'argyronète, l'araignée de verre qui a imaginé et réalisé avec tant d'art cette « cloche » qui lui sert tout ensemble de « manoir, de chambre à coucher, de salle à manger, d'affût, d'appartement nuptial et de nid pour ses petits ». M. Léon Binet nous montre à l'œuvre des insectes aquatiques d'une égale virtuosité, certaines chenilles, par exemple, qui, de deux fragments de feuilles découpées dans une plante fluviale, se constituent une sorte de cuirasse doublée de soie hydrofuge qu'elles remplissent d'air respirable ; plus étonnantes encore, certaines larves de coléoptères, vivant constamment immergées, qui utilisent l'épine creuse située à la partie postérieure de leur corps pour pomper les gaz dont sont remplis les canaux des tissus des plantes aquatiques.

Sur les pariades, les mystères de la ponte et les féroces batailles qui se livrent dans le monde minuscule, sur la manière dont les fourmis réunissent et soignent le détail des pucerons dont la « miellée » est leur plus grand régiment, aménagement de véritables « vacheries » souterraines ; sur l'émotivité du chat et sa sensibilité à la musique, ses réactions à certaines notes — tout particulièrement la mi ; — sur les escargots et les grillons, les chauves-souris, les poules, les anguilles, les déguisements des crabes, M. Léon Binet apporte de curieuses révélations et nous fait assister à de sensationnelles expériences.

III. — Thomas Evans

Venu d'Outre-Atlantique à Paris, en 1847, pour s'y établir chirurgien-dentiste, — c'est de lui que date la vogue du « dentiste américain » — le Dr Thomas Evans fut aussitôt appelé

par Louis-Napoléon, alors Prince-Président. Aux Tuileries le Docteur devint vite l'ami, l'invité des soirées intimes, l'hôte de la table familiale. Les souvenirs qu'il a laissés et que réédite à si juste titre la *Bibliothèque Historique*, nous font suivre sur le vif de l'actualité passionnante les événements qui préparèrent — à quelle cadence vertigineuse ! — la chute du trop brillant Empire. La guerre de 1870, la catastrophe de Sedan, la Révolution du 4 Septembre, tout ce terrible et bref orage éclatant brusquement dans un ciel bleu, nous le revivons, à lire Evans, dans l'atmosphère même de l'heure ; nous voyons son traquet refléter sur le visage de ceux qu'il précipita de si haut. Au lendemain de la captivité de Napoléon III, c'est Evans qui se chargea de sauver l'Impératrice réfugiée dans son hôtel au cours de la nuit dramatique du 4 au 5 Septembre, qui la conduisit à Deauville et la fit passer en Angleterre, où il l'installa lui-même à Chislehurst ; lui encore qui rejoignit l'empereur prisonnier à Wilhelmshöhe pour lui donner enfin des nouvelles de ceux dont il ignorait cruellement le sort.

Ecrits par un ami au cœur sûr et fidèle, ces Mémoires sont poignants d'émotion et de sincérité, mais, plus encore, par l'abondance et la précision des documents sur l'un des plus grands drames de l'histoire contemporaine, ils constituent un témoignage d'une valeur considérable.

IV. — Jean Balde

Aux côtés de François Mauriac et de Martial Piéchaud, Mme Jean Balde fait partie du remarquable groupe de écrivains girondins auquel la mort a trop tôt ravi le jeune talent d'André Lafon et d'André Lamandé. Elle est née à Bordeaux même, dans une très vieille maison signée du nom du plus illustre des architectes français, Gabriel, et c'est à la vie de la campagne bordelaise et des glorieux vignobles moutonnants de la Cité du Vin à l'Océan qu'elle a consacré son œuvre romanesque, notamment l'admirable *La Vigne et la Maison*, qui lui a valu le Grand Prix de l'Académie française... et la piquante anecdote qu'elle racontait hier à M. François de Roux. A l'un des examens d'une université américaine de jeunes filles, Wellesley College, le professeur avait choisi ce sujet : « Analyser le caractère de la jeune fille française d'après Paul Dupouy, l'héroïne de *La Vigne et la Maison*. » Une pluie de lettres vint d'outremer s'abattre sur la table de travail de Mme Jean Balde : « Mais pourquoi donc, répétaient-elles toutes en substance, Paul ne veut-elle pas vendre sa maison ? Elle mériterait pourtant ensuite une existence bien plus agréable. Elle pourrait voyager... »

Pour le bonheur des hommes Mme Jean Balde ne veut pas qu'ils vendent leur maison, ni leur vigne ; elle croit à la vertu de la terre gardienne du passé, des mœurs, du nom, de l'honneur, dépositaire de la force des races. Elle croit qu'un peuple est saint tant qu'il reste fidèle à ses champs, à ses prés, à ses bois. Toute son œuvre est la défense de cette conviction. Le livre qu'elle vient de publier, *La Maison Marbutet*, reste dans la ligne de cette conception sociale, et balzacienne, du roman. Sous le ciel de turquoise de la Guyenne, l'opposition entre la brocanteuse devenue châteline, la « Judith de la Salle des ventes » montée au pinacle, et les vieilles familles qu'ennoblit encore l'insouciance des profits matériels, l'amour des arts, l'amour des hommes et la charité, c'est tout le drame actuel entre l'argent et la tradition. Si soucieuse qu'elle soit du dénouement, Mme Jean Balde ne « pêche » jamais, elle raconte une « histoire » ; elle la raconte avec une telle intensité de vie, en transportant à dessein la scène de la ville affairée au domaine pyrénéen des verdure et des eaux bondissantes, que du simple récit surgit dans toute sa gravité tragique l'angoissant problème : Qui l'emportera ? L'esprit du bazar ou l'esprit du foyer ?

Armand RIO

Sur la nouvelle

Définissant dans MARIANNE la nouvelle en opposition au roman, M. Jean Giraudoux écrit :

« Une nouvelle est, par définition, une nouveauté. En quoi réside cette nouveauté, il est également facile de le dire. La nouveauté sera de deux ordres : la particularité du sujet et la particularité de l'écriture. Celui donc qui lit une nouvelle doit attendre de l'auteur deux surprises : premièrement, il va s'agir d'une aventure inattendue dans l'ordre habituel des événements ou des sentiments ; deuxièmement, à cette texture inhabituelle de sujet va correspondre un style spécial. »

Et cette autre définition : « Le roman anglais est, dans sa meilleure forme, un roman réussi. Le roman français est, dans sa meilleure forme, une nouvelle manquée. »

Combien de nouvelles françaises répondent aux caractères que définit M. Giraudoux ? Et, de même que le roman français est, dans sa meilleure forme, une nouvelle manquée, faut-il ajouter, que la nouvelle, dans sa meilleure forme, est le plus souvent un conte manqué ?

En vous assurant à *Le Sauvage*, vous protégez votre famille contre les éventualités de la vie, tout en suivant l'adresse de Garter et travaillant pour le maintien de nos institutions. 152 st. rue Notre-Dame à Montréal. (6-2)

La littérature et le cinéma

Quelle étrange, quelle tragique destinée que celle du cinéma ! Il a commencé par connaître une fortune industrielle telle que la littérature n'a pas eu le temps d'y prendre place : c'est son succès même qui contribue à la mécaniser. Par contre, il subit aujourd'hui une crise telle qu'elle semble ne pouvoir être conjurée que par un retour à la littérature : après avoir déserté de l'esprit, il n'y a plus qu'en lui que le salut puisse être trouvé.

Par sa nature même, que l'on a d'ailleurs si longuement méconnue, le cinéma offre à l'artiste le moyen d'expression le plus complet et le plus puissant, puisqu'il cumule, par la bande sonore, l'évocation musicale, par la bande visible, toute l'évocation plastique, et qu'il ajoute à ces moyens ce qu'aucun autre art ne possède : le mouvement. Si l'on veut utiliser tous les éléments et tirer parti de cette miraculeuse technique, un film est littéralement un monde à créer ; un véritable auteur de film devra être d'abord poète, il aimera les images, le mystère, tout l'au-delà des choses et des êtres. Il sera pour le moins Victor Hugo : quel usage eût fait de la machine d'aujourd'hui ce génie visuel et visionnaire ! Il sera peintre, aussi, non de pratique, mais de tempérament, et sculpteur, capable d'aimer les formes et les couleurs. Enfin il sera musicien, de manière que les sons ne se séparent pas chez lui des images, et s'il parvient à se créer, à la fois par don et par habitude, une sorte de vision sonore du monde, il entendra ce qu'il verra, il verra ce qu'il entendra, et ses yeux finiront par lui donner des sons comme ses oreilles des tableaux. Shakespeare, sans doute, lui aussi, eût été cinéaste de génie. Mais Victor Hugo et Shakespeare sont venus trop tôt.

Comme on n'a pu réaliser ce chef-d'œuvre artistique, on a même renoncé à voir dans le cinéma un art, et à la place d'un artiste créateur on a multiplié les maîtres et les artisans ; et la faillite est venue, parce qu'une conception fautive mène toujours à la faillite et que la prodigalité matérielle a ici conspiré au même résultat que la pauvreté intellectuelle.

D'ailleurs, il faut rendre cette justice au cinéma français qu'il n'avait jamais complètement repoussé la littérature. Mais il a commis l'erreur, surtout depuis le film sonore, de confondre le théâtre et le cinéma. Juridiquement, les tribunaux ont précisé la distinction entre la représentation théâtrale, qui suppose la présence réelle d'un acteur, et la présentation cinématographique, qui n'est qu'une reproduction mécanique. De plus, le théâtre n'a pour sujet que l'humanité ; ce conflit humain, il l'exprime d'une seule manière : la parole. Le dialogue est tout le théâtre.

Réduire le cinéma au théâtre serait le mutiler de tout ce qui lui est propre, de même qu'assimiler le théâtre au cinéma serait lui refuser ce qu'il a d'essentiel. Au théâtre, nous ne pouvons être émus que par l'intermédiaire des mots et nous ne sommes touchés que de ce que nous comprenons. Le cinéma, au contraire, vise uniquement à faire sentir et à suggérer. Bien loin de lui servir, la parole lui nuit le plus souvent parce qu'elle le limite : en réalité, elle n'y doit intervenir qu'accessoirement, comme certains instruments dans l'orchestre.

L'expérience a tellement justifié ces observations que les producteurs semblent aujourd'hui se tourner vers le roman : à la vérité, ils sont beaucoup moins à la recherche de sujets proprement cinématographiques que de titres qui leur paraissent, par leur célébrité

ou leur attrait propre, capables de frapper les esprits, et d'abord les acheteurs.

On ne se lance plus à tourner sans avoir préalablement assuré l'écoulement de la marchandise.

A vrai dire, le roman ne s'oppose pas, comme le théâtre, au cinéma. Il offre au contraire des liens de parenté réels. D'abord tous deux se présentent sous l'aspect d'un récit, disposant du temps et de l'espace. Le cinéma vit de tableaux et d'images ; le roman comporte des descriptions, des portraits, des paysages. Le romancier dessine lui-même la mise en scène dont peut user le cinéaste. C'est donc avec beaucoup d'espoir que l'on voit s'accroître le chiffre d'affaires de la Société des Gens de Lettres dans l'ordre cinématographique, puisque c'est surtout vers son répertoire de livres célèbres que semble se tourner l'activité productrice.

Pratiquement, nous pouvons donc conclure que la crise actuelle semble avoir attiré l'attention sur certaines lois élémentaires de la vie cinématographique : ou le cinéma mourra, ou il deviendra artistique. L'un des moyens les plus sûrs de le rendre artistique, c'est d'abord qu'il se tourne vers la littérature. Lorsqu'il se sera ainsi relevé, il pourra accroître ses ambitions, et après avoir pris son inspiration dans les livres, en adaptant des romans, il pourra la trouver directement dans la nature et la vie : que les écrivains aillent au cinéma, mais qu'ils en apprennent le métier ; il comporte une technique qu'il faut apprendre, comme le musicien apprend l'harmonie, le poète la prosodie, l'architecte les lois de l'équilibre.

Gaston RAGEOT

(Tous droits réservés par l'A. L. I. Reproduction, même partielle, interdite.)

La lutte contre la vieillesse

Une nouvelle arme contre l'âge injurieux serait-elle découverte ? En tout cas, une note de deux chercheurs, transmise par M. d'Arsonval à l'Académie des Sciences de Paris, note due à MM. Tchijevsky est Voynard, semblerait indiquer que l'homme aurait grand avantage à inspirer systématiquement de l'air négativement ionisé. Car les expériences sur divers animaux : rat, souris, cobaye, lapin, brebis, porc, chimpanzé, montrent que l'inspiration d'air négativement ionisé provoque toute une série de phénomènes fort encourageants : croissance plus rapide, poids plus élevé, meilleure laine (mais ceci intéresse plus la brebis que l'homme), progéniture plus robuste, résistance plus grande à la maladie et retard manifeste du vieillissement.

L'air négativement ionisé augmenterait les échanges gazeux ; le métabolisme serait rendu plus actif. Les ions positifs exercent l'influence exactement opposée. Il y a encore, avec l'air ionisé négativement, augmentation de l'excitation du système nerveux et de l'activité psychique.

D'après les auteurs de la note, l'introduction des ions négatifs dans l'organisme serait un moyen de retarder la décharge des biocolloïdes des tissus, d'où retard du vieillissement. L'ionisation constituerait non le traitement, mais la prophylaxie de la fâcheuse vieillesse. L'ion négatif nierait, refuserait l'âge. Une belle carrière s'ouvre pour lui... si tout ce qu'on en dit est vrai.

A nos lecteurs

Le secrétaire de la rédaction prend à son tour quinze jours de repos bien mérité. Pendant son absence, on est prié de ne pas lui envoyer personnellement manuscrits et lettres concernant la rédaction ; on les adressera à l'ORDRE, en inscrivant sur l'enveloppe la mention : « Rédaction. »

LA TRIBUNE DU LECTEUR

Le projet de monument à Mgr Richard

Montréal, 4 octobre 1934.

Monsieur le Rédacteur,

C'est parce que votre journal a toujours montré une réelle indépendance de partis, d'opinions et de gens, que je soumetts ce fait à votre sens de la mesure. Le CANADA du 4 octobre annonce que des citoyens de Verdun songent à élever un monument de 5 000 dollars à Mgr Richard. Je ne veux en rien diminuer le mérite de Mgr Richard dans l'édification de l'hôpital de Verdun. Je lui en laisse la gloire devant Dieu et devant les hommes. Je fais remarquer toutefois que, du dévouement, d'autres en ont montré dans l'édification de nombreux hôpitaux de la province qui n'ont pas eu leur monument. Deuxièmement, nous sommes en temps de grand chômage. La misère avec son triste appareil de vices et d'immoralité nous entrecercle et menace jusqu'à notre civilisation. Est-ce le temps de jeter une petite fortune dans une masse de pierre ? Troisièmement, la ville de Verdun étant l'une des plus affectées par le chômage et les doctrines antisociales, ce serait donner aux révoltés une juste raison de protester. Enfin, si l'on veut honorer Mgr Richard, qu'on baptise l'hôpital ou l'un de ses pavillons de son nom ; ou encore qu'on recueille les 5 000 piastres pour fonder au nom de Mgr Richard une bourse pour étudiants pauvres ou créer un

fonds de secours pour les malades pauvres. Cette manière d'honorer le dévouement d'un prêtre qui n'attend sans doute sa récompense que de Dieu plaira davantage à Mgr Richard, puisque inspiré par la charité du Christ.

Je demande à votre journal de protester en ce sens au nom de la saine raison et de l'esprit chrétien.

Je ne doute pas, monsieur le Rédacteur, que vous comprendrez comme moi l'anomalie d'un tel projet et l'urgence nécessaire de protester.

Croyez-moi votre tout dévoué,

Un de vos lecteurs, membre du clergé

N. de la R. — Que notre correspondant soit ou non « membre du clergé », sa protestation nous paraît opportune. Ajoutons qu'à notre avis la protestation s'adresse probablement moins à Mgr Richard, homme d'œuvres et de gros bon sens, qu'à des flatteurs comme on en trouve dans la plupart des paroisses. — O. A.

Les Soviets à Genève

(D'ANDRÉ CHAUMEIX, dans l'hebdomadaire 1934)

Si les dirigeants de Moscou ont quelque sens de l'humour, ils doivent bien rire.

Eux qui étaient considérés comme représentants d'un régime révolutionnaire n'ayant ni foi ni loi, comme les messagers d'un cataclysme où devait périr toute civilisation, les voici désormais courtisés, encensés, introduits en grande pompe dans la bergerie genevoise.

Le temps n'est plus où la présence d'un délégué soviétique à Genève causait une sorte de scandale. Le temps n'est plus où les ministres européens s'écriaient vertueusement : « Le communisme, voilà l'ennemi. » La girouette internationale a tourné.

Le sanctuaire des contrats internationaux, réservé aux puissances qui se vantent de préparer une ère nouvelle à l'humanité et de révéler les notions juridiques, accueille le bolchevisme qui se flatte d'apporter à l'univers quelque chose d'absolument différent et même de contraire.